

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de L'Enseignement Supérieur et**  
**De la Recherche Scientifique**  
**Université Abderrahmane Mira – Béjaia-**



**Faculté des Lettres et des Langues**  
**Département de langue et littérature françaises**

## **MEMOIRE DE MASTER**

**Option : Linguistique et langues appliquées.**

# **L'analyse des besoins de français dans le contexte universitaire : Cas des étudiants de première année de droit de l'université de Bejaia.**

Présenté par :

Mme AGGOUD Bouchra  
Mme OUCHENE Hamida

Devant le jury composé de :

Dr. BESSAI Bachir, Président  
Dr. BENNACER Mahmoud, Directeur  
Dr. SADI Nabil, Examineur

Année universitaire **2018/2019**

# Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail à toutes les personnes qui me sont chères...*

***A mon cher fiancé Farid qui était toujours à mes cotés.***

***A mon père,***

*L'épaule solide, l'œil attentif, compréhensif et la personne la plus digne de mon estime et de mon respect.*

***A ma mère,***

*Tu m'as donné la vie, la tendresse et le courage pour réussir.*

*Tout ce que je peux t'offrir ne pourra exprimer l'amour et la reconnaissance que je te porte.*

*En témoignage, je t'offre ce modeste travail pour te remercier pour tes sacrifices et pour l'affection dont tu m'as toujours entourée.*

*Chers parents aucune dédicace ne saurait exprimer mes sentiments, que dieu vous préserve et vous procure santé et longue vie.*

***A mes amies Hassiba, Narimen, Lilia, Hizia.***

***A mes frères Azzdine, Fouzi.***

*Je dédie ce modeste travail à toutes les personnes qui me sont chères...*

***A mon père,***

*L'épaule solide, l'œil attentif, compréhensif et la personne la plus digne de mon estime et de mon respect.*

***A ma mère,***

*Tu m'as donné la vie, la tendresse et le courage pour réussir.*

*Tout ce que je peux t'offrir ne pourra exprimer l'amour et la reconnaissance que je te porte.*

*En témoignage, je t'offre ce modeste travail pour te remercier pour tes sacrifices et pour l'affection dont tu m'as toujours entourée.*

*Chers parents aucune dédicace ne saurait exprimer mes sentiments, que dieu vous préserve et vous procure santé et longue vie.*

***A mon frère adoré charaf.***

***A ma très chère sœur Dounia.***

***A mon cher mari qui était toujours à mes cotés.***

# Remerciements

*Je tiens à remercier en premier lieu, DIEU le tout puissant de m'avoir donné le courage afin d'achever ce modeste travail.*

*Je tiens à exprimer ma très profonde gratitude à Monsieur Dr. BENNACER Mahmoud pour avoir assuré la direction de mon travail de recherche avec autant de patience et vigilance. je le remercie chaleureusement pour leur générosité, conseil précieux, orientation et leur totale disponibilité.*

*J'exprime encore ma gratitude aux membres du jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer mon travail et de participer cette soutenance*

*Mes sincères remerciements s'adressent également à mon adorable mari qui m'a grandement aidé dans le travail de terrain.*

*J'exprime toute ma gratitude à l'ensemble des personnes qui m'ont soutenu et encouragé ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet.*

**SOMMAIRE**

**INTRODUCTION**.....9

**CHAPITRE I : L’enseignement des langues à l’université**

1 Le statut du FLE dans l’enseignement supérieur en Algérie ..... 15

2 L’enseignement et apprentissage du FLE en Algérie ..... 17

3 L’introduction des langues étrangères anglais et français ..... 20

4 L’enseignement de français dans les filières des sciences économiques, filières techniques et filières des sciences juridiques..... 27

4.1 L’enseignement de français dans les filières techniques..... 27

4.2 L’enseignement de français dans les filières sciences économiques ..... 29

4.3 L’enseignement de français dans les filières sciences juridiques ..... 30

**CHAPITRE II : Le cadrage théorique et méthologique**

1 Le cadrage théorique ..... 33

1.1 Le FLE..... 33

1.1.1 L’enseignement et apprentissage du FLE..... 35

1.2 Le statut de la langue française en Algérie ..... 36

1.3 La langue de spécialité ..... 36

1.4 Définition et naissance du FOS ..... 37

1.4.1 Le français scientifique et technique ..... 37

1.4.2 Langue de spécialité ..... 38

1.4.3 Le français instrumental ..... 38

1.4.4 Le français fonctionnel ..... 38

1.4.5 Le FOS ..... 39

1.4.6 Le français langue Professional (F.L.P) ..... 40

1.5 FOS/FS/FLP : Des logiques différentes ..... 40

1.5.1 Les points communs entre le FS et le FOS..... 40

1.5.2 Les points divergences entre le FS et le FOS ..... 41

1.5.3 Les éléments distinctifs entre le FLP et FOS et FS ..... 41

1.6 La procédure à suivre ..... 42

## Sommaire

1.6.1	La demande de la formation .....	42
1.6.2	L'analyse des besoins .....	43
1.6.3	La collecte des données .....	45
1.6.4	Le traitement des données .....	45
1.6.5	L'élaboration d'activités didactiques .....	46
1.7	Le Public de FOS et ces caractéristiques .....	46
1.8	L'enseignement /Apprentissage du FOS au sein du département de « <i>Droit et Sciences administratives et juridiques</i> » : .....	46
2	Cadrage méthodologique .....	47
2.1	L'identification du public cible .....	48
2.2	La collecte des données .....	48
2.3	Objectifs de recherche .....	49
2.3.1	Les objectifs d'entretien destiné aux enseignants .....	49
2.3.2	Les objectifs d'entretien destiné au professionnel de domaine .....	50
<b>CHAPITRE III :L'analyse de corpus et propositions didactiques</b>		
1	L'analyse de corpus.....	52
1.1	Le recueil et l'analyse des données réalisées avec les enseignants.....	52
1.1.1	L'enseignement du module de terminologie au niveau de département droit et science administratif et juridique .....	52
1.1.2	Le contenu pédagogique dispensé aux étudiants de première année droit et science administratif et juridique .....	53
1.1.3	Les attentes d'enseignement de la terminologie.....	54
1.2	Le recueil et l'analyse des données réalisées avec les professionnels du domaine juridique et administratif.....	55
1.2.1	L'utilité de français dans le domaine juridique et administratif.....	55
1.2.2	Le rôle de module français étudié durant le cursus universitaire .....	59
2	Les propositions didactiques .....	61
2.1	L'objectif global de nos activités .....	61
2.2	Les objectifs essentiels de nos activités proposées .....	61
3	Les activités proposées pour les étudiants droits et des sciences administratives et juridiques.....	62

## **Sommaire**

3.1	Les activités de vocabulaire .....	62
3.2	Activité de conjugaison .....	65
3.3	Activité d'orthographe .....	66
3.4	Activité de grammaire .....	66
3.5	Activités de lexique .....	67
3.6	Activités de compréhension écrite .....	68
3.7	Activité de compréhension orale .....	71
3.8	Activités de production écrit .....	72
3.9	Activité de production orale .....	74
	<b>Conclusion</b> .....	<b>76</b>
	<b>Bibliographie</b> .....	<b>79</b>
	<b>Annexes</b> .....	<b>86</b>
	<b>Résumé</b>	

# **Introduction**



## Introduction

Aujourd'hui l'enseignement du français sur objectifs spécifiques (FOS) gagne de plus de terrain dans notre pays. De plus en plus de jeunes qui ne choisissent pas le français comme leur spécialité-les futurs ingénieurs, juristes, économistes, médecin parlant très bien le français aspirent à s'en servir dans leur futur métier. Le français général n'étant pas suffisant. Les apprenants optent pour le français à visée professionnelle. L'étude du français devient donc une opportunité pour ces étudiants en médecine afin d'accéder à un savoir scientifique reconnu et prestigieux. Nous pouvons le constater à l'exemple du centre culturel français de Moscou qui d'une année à l'autre propose des programmes de cours de français langue professionnelle à destination d'un public identifié. (Nadejda ABACAROVA, 2010 :14).

Le champ disciplinaire des langues de spécialité et du FOS (français pour objectifs spécifiques) ne cesse de ce développer et donne matière à beaucoup de travaux de recherche dans les universités algérienne (Zakia AIT MOULA, 2014 : 07.)

L'enseignement de la langue française comme étant étrangère est intégrée dans les établissements et dans l'enseignement supérieur. De plus elle est devenue un medium d'enseignement dans certaines filières scientifiques et techniques du supérieur. Selon Kaaboud-CARTERETE : *« le français est en particulier resté un ensemble de raisons historiques et techniques, langue d'enseignant à l'université et la langue de rédaction des travaux académiques dans les filières scientifiques et techniques ».*

En ce début du 20 siècle, le phénomène d'apprentissage des langues pour des fins spécifiques a pris une très grand ampleur de par le monde vu le nombre important de demande de ce type de formation, il s'agit non pas d'apprendre une nouvelle langue pour le plaisir, mais plutôt par nécessité aussi bien professionnelle qu'académique au niveau de l'enseignement supérieur. Cette langue s'impose souvent comment un outil indispensable à la transmission et à l'acquisition des savoirs spécialisés .C'est le cas pour les filières telles : la médecine, la pharmacie, l'architecture, les sciences et techniques...ou le français n'est appris que dans une perspective bien précis celle d'un intermédiaire permettant l'accès à un savoir spécialisé. (ImenBouزيد, 2012 : 14)

## Introduction

Comme base pour comprendre le concept à clarifier, nous avons préféré mettre en lumière, selon J-P Cuq (2008), « *le français sur objectifs spécifiques(FOS) est né du souci d'adapter l'enseignement du F.L.E. Des publiques adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures.* »

« Le FOS s'inscrit dans une démarche fonctionnelle d'enseignement et apprentissage : l'objectif de la formation linguistique n'est pas la maîtrise de la langue en soi, mais l'accès à des savoir-faire langagiers dans des situations dument identifiées de communication professionnelle ou académique ».

Comme nous l'avons déjà expliqué, le français n'est pas seulement utiliser pour comprendre la langue elle-même mais aussi à certaines fins.L'enseignement des langues étrangères est indispensable, surtout de nos jours comme le monde se transforme de plus en plus en village planétaire sous l'effet de la mondialisation.

Voilà l'une des raisons pour lesquelles divers programmes ont été élaborés pour satisfaire les besoins des étudiants licence droits. Parmi ces programmes, certains visent des besoins professionnels et permettent aux individus de travailler et de communiquer en utilisant une langue étrangère. L'enseignement de français sur objectif spécifique(FOS), une branche de l'enseignement du français langue étrangère(FLE).

Selon Martin « le FOS se différencie du FLE par son public, sa langue, ses objectifs, sa démarche et le statut des enseignants ».En ce qui concerne le public, Mangiante et Parpette (2004 :6) expliquent que ce public est souvent composé d'adulte, professionnels ou universitaires « sans formation en français ou avec une formation à perfectionner.»

L'enseignement du FOS se distingue encore de celui de FLE en ce que ce dernier est considéré comme général et extensif alors que le premier est dit spécifique est enseigner de manière intensive dans le but de répondre précisément et clairement à des besoins ciblés et identifiés du public. Ainsi, les objectifs du FOS sont spécifiques et sont fonction des besoins d'un groupe ou d'une profession donnés.

Notre thème est l'analyse des de français dans le contexte universitaire : cas des étudiants de première année de l'université de Bejaia. Ce projet de recherche

## Introduction

s'intéresse aux étapes à suivre dans la conception d'un cours de français de faculté droit de l'université de Bejaia.

Ce qui concerne l'enseignement supérieurs, constatons qu'on ne peut pas se passer de la langue française, c'est un moyen autrement dit un outil indispensable à la transmission et à l'acquisition des savoirs spécialisée. C'est le cas dans le domaine de la médecine, la pharmacie, l'architecture, les sciences et les techniques où nous trouvons cette langue dans ces domaines ont leurs propres objectifs et leur savoir spécialisé. Comme pour les autres champs, par exemple le droit, nous trouvons la langue française moins importante que dans les premiers champs car l'enseignement est dispensé en langue arabe. La langue française reste indispensable en raison de son importance et de son rôle de réponse avec besoins professionnels.

La grand majorité des travaux de recherche (mémoires) qui ont été fait en FOS, se fixaient comme objectif primordial d'aider l'étudiant à franchir et à parcourir son cursus universitaire avec succès, sans jamais se soucier de l'avenir professionnel de ce dernier, des besoins et situation problème auxquels il sera confronté une fois ses études universitaires terminées. Ce constat fait par un nombre important de professionnels du domaine juridique et administratif qui se sont trouvés en difficultés une fois la vie académique achevée et la vie professionnelle entamée. (Imen BOUZID, 2012 :15).

Chose qui nous a motivé, poussé et amené de poser cette problématique : quelles activités pédagogiques de français peut-on élaborer pour répondre aux besoins des étudiants de la faculté droit ?, quels sont les besoins en français du juridique des étudiants de l'université ?, quelles sont les difficultés constatées en première année ?-ont-ils disparu après l'enseignement de ce programme ?, quel est le statu de la langue française dans le cadrage d'enseignement de droit et dans le domaine du travail ?

En réponse à ces questionnements, nous supposons que :

- Ce programme n'est pas adopté aux besoins spécifiques des apprenants. Ces étudiants de première année de droit leurs buts n'est pas de comprendre des mots simples et des concepts appartenant au domaine juridique, mais plutôt

## Introduction

de développer une maîtrise acceptable des quatre compétences. (ont besoins du français pour mission future et leur carrière).

- Il est nécessaire de proposer un programme spécial pour cette catégorie d'étudiants afin de répondre à leurs besoins.
- Il est nécessaire d'élaborer des activités qui ont une relation directe avec le domaine professionnel.

Notre recherche vise à produire certaines activités pédagogiques de français sur objectif spécifique pour le français du droit à l'université de Bejaia. Ces activités indiqueront clairement la finalité et les buts de FOS, les capacités globales, les objectifs, la méthodologie, la progression, les supports pédagogiques. Notre recherche sert à recueillir des informations qui nous permettront de déceler les difficultés des étudiants et de répondre à leurs besoins.

Notre intérêt se concentra sur ce qui motive une pratique de français comme langue enseignée chez les étudiants de première année en droit, nous voulons connaître les besoins de ces étudiants et les efforts des enseignants à répondre à ces besoins. Notre choix n'est pas un hasard, cette recherche est principalement motivée par des raisons professionnelles et personnelles. Nous sommes impliquées dans l'enseignement de français juridique Nous cherchons des moyens d'améliorer ce programme, n'étant satisfaite ni de la façon dont il est actuellement traité ni de son efficacité .Nous avons été convaincu par le fait que l'enseignement se fait sans connaître les besoins spécifiques des apprenants .Selon nous, urgent de concevoir des cours de français pertinent par rapport aux besoins propres des apprenants.

Notre corpus est destiné à mettre en évidence la perspective suivante :

- D'une part un entretien fait auprès des professionnels du domaine juridique et administratif (des avocats, des huissiers de justice, des notaires, des juristes et des administrateurs).
- D'autre part un entretien fait auprès des enseignants de département droit et sciences juridiques et administratifs.

Le plan de notre travaille sera organisé comme suit :

## **Introduction**

Dans le premier chapitre, nous aborderons l'enseignement des langues à l'université. Il sera constitué d'une introduction réservée aux domaines des langues étrangères à savoir l'anglais et le français. Nous tenterons, par ailleurs, de mettre en évidence le volume horaire affecté à l'enseignement du français à l'université et les filières où les langues étrangères sont présentes en tant que matière enseignée.

Le deuxième chapitre, nous nous appuyons sur les concepts théoriques relatifs au FOS, FLE, FLS. Le public de notre recherche et pour quelle raison on l'a choisi.

Le dernier chapitre, sera consacré à l'analyse et la transcription de l'entretien fait avec notre public, et aux propositions didactiques qui auront pour objectif de déceler les besoins et les difficultés des étudiants.

# **Chapitre I**

## **L'enseignement des Langues à l'université**

La maîtrise de langue française devient un atout majeur dans tous les domaines. Elle est importante parce qu'elle vient de nos ancêtres. Elle joue un rôle essentiel dans le domaine professionnel et dans le domaine de travail. C'est une langue souvent traitée comme un instrument d'étude. L'objectif prioritaire de l'enseignement des langues étrangères est, avant tout, celui d'acquérir la capacité de communiquer, voir en maîtriser l'essentiel pour pouvoir répondre, en premier lieu aux exigences de la vie quotidienne. Pour cette raison que nous nous intéressons dans ce chapitre à l'enseignement des langues à l'université.

### **1 Le statut du FLE dans l'enseignement supérieur en Algérie**

En Algérie, le français est une langue très vivante, devient nécessaire dans notre contexte parce qu'il existe presque dans tous les domaines parallèlement à la langue arabe. Ceci est la conséquence de la colonisation qui a duré 132 ans. Ce qui revient à dire que l'Algérie n'a pas choisi cette langue mais en quelque sorte, elle est une langue imposée. Cette dernière a été exigée dans toutes les institutions: politiques, scolaires...etc.

Aujourd'hui, au sein de l'université algérienne, l'enseignant de FLE (filiales enseignées en français) est devant une situation de réparer une génération d'enseignants ou encore une élite de futurs chercheurs. Le cursus de formation s'étale sur plusieurs années selon les cycles : (03 années pour la licence LMD, 04 années pour une licence classique), que l'enseignant formateur s'efforce d'organiser en fonction d'un programme imposé, des outils disponibles et de sa culture pédagogique (Farid YAHIAOUI, 2014 : 21).

Toute langue, non première, possède le statut de langue étrangère. Le français est ainsi langue étrangère dans les écoles algériennes où il est enseigné comme matière, c'est-à-dire langue vivante dans un programme. Le statut de langue étrangère, très général, concerne une multitude de cas. Il s'affirme cependant lorsqu'il prend en compte des locuteurs considérés comme usagers plus ou moins réguliers de la langue étrangère. Lorsque celle-ci est nécessaire à certains moments de leur vie quotidienne et

participe donc avec la langue maternelle aux échanges du groupe social (Farid YAHIAOUI, 2014 : 15).

Le français occupe toujours une place fondamentale dans la société algérienne, et ce, dans tous les secteurs : social, économique et éducatif. Bien qu'il coexiste avec d'autres langues (arabe classique, arabe dialectal et le berbère), garde une place prépondérante dans la vie quotidienne de chaque algérien. Certes, une place qui n'est pas équivalente à celle dont il jouit durant la période coloniale, puisque après l'indépendance. Dont Tahar. ZABOOT, 1989, nous précise que : « *la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu de terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée* »

La langue française considérée comme étant un grand pays francophone et pourtant elle ne fait pas partie de la francophonie. Pour comprendre ce paradoxe, il faut réaliser que la langue française en Algérie est l'objet d'une forte ambivalence.

La situation qu'occupe la langue française au sein de l'enseignement algérien semble importante. Voir primordiale dans la préservation de la qualité et l'efficacité des formations dites universitaires. Et ce à cause de la non-disponibilité d'une autre langue de son égale, malgré que le processus d'arabisation se fait sentir dans quelque départements tel que ceux des sciences humaines et sociales.

En Algérie, le statut du français est particulier par rapport aux autres langues étrangères enseignés dans le système scolaire algérien. Son introduction a eu lieu en Algérie en même temps que la colonisation française en 1830. Sa diffusion était successive et a débuté par la taxinomie des lieux, l'usage administratif pour devenir langue officielle et langue d'enseignement (Farah SMAHI, 2016 : 16).

Selon Mahmoud BENNACER, 2010 :27 « *le français s'est installé en Algérie aux alentours de 1830 au cours de la conquête française sur l'Algérie* ». En revanche, après cette date, les 132 années de colonisation ont marqué de manière



impressionnante le paysage sociolinguistique de l'Algérie et cela se confirme après l'indépendance. Malgré la politique d'arabisation, le français va concurrencer l'arabe notamment dans les domaines économique et administratif.

Quant au français, il y a un nombre important de locuteurs maîtrisant plus ou moins cette langue véhiculaire : ceux qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours, ceux qui le parlent occasionnellement et enfin ceux qui comprennent cette langue mais qui ne la parlent pas. Nous pouvons ajouter que les pratiques langagières à l'œuvre aujourd'hui en Algérie témoignent d'une instabilité plus complexe dans l'utilisation des codes linguistiques en présence, dans la mesure où un même locuteur peut passer d'un code à un autre, voire même à plusieurs dans un même énoncé, s'érigant ainsi en un véritable plurilingue.

Dans cette situation linguistique aussi riche que variée dans notre pays, la langue française garde toujours sa position, même après l'indépendance, par son statut d'une langue étrangère, mais qui recouvre une importance croissante dans la communication avec l'autre, du fait qu'elle représente un moyen d'ouverture sur le monde extérieur. En plus de ça, la langue française dans la société algérienne est considérée comme langue de prestige. Donc la réalité du terrain nous impose à admettre que le français en Algérie dépasse le cadre d'une langue étrangère puisqu'il accompagne le quotidien des locuteurs algériens comme une langue seconde.

## **2 L'enseignement et apprentissage du FLE en Algérie**

Tout enseignement/apprentissage des langues étrangères repose sur deux tâches primordiales : la lecture et l'écriture. L'écrit n'est pas un constitutif de la langue, il est une invention véhiculant une culture et un instrument infiniment précieux d'investissement symbolique des connaissances linguistiques et culturelles. La langue porte en elle tous les éléments et les traces culturelles d'une société. Plusieurs éléments du système culturel tels que les traditions ou les règles morales se manifestent par le biais de la langue (Foudil DAHOU, 2011 :69)

L'apprentissage du français langue étrangère vise à faire de l'étudiant un individu capable de communiquer dans cette langue en dehors de contexte scolaire, c'est-à-dire dans sa vie quotidienne, sociale, à développer chez lui, tant à l'oral qu'à l'écrit, aussi sera capable de pratiquer des quatre habiletés (production orale et production écrite, compréhension orale et compréhension de l'écrit) permet à l'étudiant d'apprendre la langue et de l'utiliser pour communiquer et pour ce documenter.

La langue française devient une langue d'enseignement et on lui accorde beaucoup plus d'importance. D'une année à une autre les réformes se succèdent en améliorant le niveau du français et en l'intégrant dans tous les domaines.

L'apprentissage d'une langue étrangère loin des communautés parlant cette langue suscite généralement d'énormes difficultés de motivation et de maîtrise, même pour les étudiants qui apprennent une langue avec le projet de l'enseigner à leur tour ultérieurement. En l'absence du milieu naturel, l'étudiant, sorti de la classe, abandonne souvent la langue jusqu'au moment de faire ses devoirs. Ensuite, il abandonne de nouveau la langue pour ne la retrouver qu'en classe. L'étudiant se forge donc, une image de langue « universitaire » qui ne vit que dans la salle d'étude (Imen BOUZID, 2012 : 39).

L'enseignement apprentissage des langues vivantes s'inscrit aujourd'hui dans un contexte pluriculturel et plurilingue. Cette diversité culturelle et linguistique plante le décor d'un environnement didactique complexe dans lequel enseigner une langue et sa culture est étroitement lié à la construction identitaire des apprenants. L'enseignement des langues vivantes passe par la mise en application de programmes qui fondent les pratiques de terrain et orientent les formations des enseignants (Foudil DAHOU, 2011 : 71).

Par ailleurs, la nécessité d'apprendre les langues étrangères renforce le lien existant entre la personne, sa religion et les conseils de son Prophète « Que le salut soit sur lui » conseillant les musulmans d'apprendre les langues pour leur paix et leur sécurité avant même que cela soit objet des discours politiques des pays. En résumé, si

à chaque langue apprise est une nouvelle identité prise, on risque de porter dans chacun de nous un amalgame dans lequel se chevauchent nos différentes identités mais nous pouvons le résoudre pour dire que la question identitaire reste tributaire de l'individu qui veut peut être « être » et non « avoir » cette langue ou l'inverse.

L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère prend une importance majeure, il est primordiale dans nos jours, ce qui explique l'utilisation des différentes méthodes d'enseignement en classe par l'enseignant et des stratégies d'apprentissage pratiquées par les apprenants en classe de langue, en vue d'attendre les objectifs pédagogiques.

L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère favorise l'utilisation de ces outils qui aident à combler le manque et les lacunes du sens voulu dans le texte à comprendre et ils rendent explicite tout ce qu'est implique dans la langue, plus claire, et plus accessible aux apprenants (Amel LEBSSISSE, 2015 : 62)

L'école algérienne accorde une grande importance à l'enseignement apprentissage du français langue étrangère .ces dernières années, une série de reformes a été introduite dans laquelle le français comme discipline scolaire a une place primordiale. Pour deux années successives, la matière a été enseignée dès la troisième année dans le primaire. Mais selon les auteurs du champ, les apprenants qui avaient la chance de vivre cette expérience continuent à éprouver des difficultés d'apprentissage.

D'autres suivront une licence de français qui exige un très bon niveau de langue pour assimiler les enseignements théoriques. Et enfin, ceux qui choisiront un cursus arabisé dont l'enseignement/apprentissage d'une seconde langue est obligatoire.

Le rapport des locuteurs algériens avec le français repose, notamment, sur la culture que véhicule cette langue étrangère à notre société. De là on distingue deux mouvements d'intellectuels, l'un s'oppose à l'autre par ses idées et ses principes. D'un côté, on distingue le mouvement des partisans de la francisation qui ne sont pas tant aimés par le peuple à cause de la forme séculaire qui caractérise leurs discours, de

l'autre côté, on trouve les arabisants qui luttent pour rendre à la langue arabe la place qu'elle a perdue dans l'enseignement des sciences à l'université algérienne.

L'acquisition d'une compétence en langue étrangère exige de l'apprenant une certaine démarche et l'utilisation de stratégies cognitives, métacognitives et socio-affectives spécifiques. En plus, la prise de conscience des stratégies d'apprentissage et l'entraînement à les utiliser vise à faire progresser l'autonomie de l'apprenant et à développer sa capacité d'apprendre. Si tel est le but essentiel de l'acte d'enseignement, il va de soi que le rôle de l'enseignant, le rôle de l'apprenant et la relation pédagogique doit être examinés d'une manière durable (Laurianne BOUCHET, 2012 : 29).

D'après René Richterich (1985), l'enseignement d'une langue étrangère est strictement lié au type de publique au quel il s'adresse, il existe beaucoup de facteurs de diversification des besoins des apprenants, selon leurs contacts, la filière choisie dans les études et son niveau de langue ...etc.

L'université algérienne s'est investie dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes nationales et étrangères, de la didactique, de la traduction et des sciences du langage depuis son indépendance à ce jour. Il s'agira de voir comment l'enseignement et la recherche sur les langues (linguistique, littérature, civilisation) ont été pris en charge par l'institution universitaire algérienne et dans le système éducatif pendant 50ans, après que le pays ait retrouvé sa souveraineté.

### **3 L'introduction des langues étrangères anglais et français**

De ce fait, il s'est avéré que la langue étrangère se constitue comme une langue acquise après la LM : selon J-P Cuq et Gruca :2005 « *une langue étrangère peut être caractérisée comme une langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquise au moins une langue maternelle et, souvent après avoir été scolarisé dans celle-ci* », ce qui explique le concept d'une langue étrangère se construit par opposition à celui d'une langue maternelle.

Ajoute aussi que « *toute langue non maternelle est une langue étrangère à partir de moment où elle représente, pour un individu ou un groupe, un savoir encore ignoré, une potentialité, un objet nouveau d'apprentissage* »

La langue a enseignée à l'école comme des matières, ou également elle est utilisées pour enseigner d'autres disciplines et pour les langues ayant des variétés, les apprenants apprennent à lire et à écrire une nouvelle variété de langue qui diffère complètement de celle acquise dès sa naissance et c'est le cas de l'Algérie où l'apprenant venant avec un certain acquis et bagage linguistique constitué de sa langue maternelle confronte une variété langagière qui lui avait complètement différente (Farid YAHIAOUI, 2014 : 17) .

La langue française en Algérie a connu beaucoup de controverses. Dans les textes officielle, car il est non seulement la langue d'enseignement dans plusieurs branches à l'université mais il est aussi l'outil d'expression des cadres supérieurs de l'état. Sachant aussi qu'à coté de l'arabe le journal officiel de la république parait en français.

Parmi les particularités de la société algérienne, le plurilinguisme se caractérise par la présence de plusieurs langues ou plutôt variétés linguistiques à savoir : l'arabe avec toutes ses variantes, le berbère avec toutes ces variantes et le française effet la situation linguistique en Algérie est très complexe, comme l'a souligné S.HARBI, dans sa thèse que ABDELHAMID. S a constaté : « *le problème qui se pose en Algérie me se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* ». malgré la richesse linguistique des locuteurs de notre pays, il est important de dire qu'il n'a entre ces langues ni frontières géographiques ni linguistique.

L'Algérie est un pays qui témoigne de l'existence de plusieurs langues variétés linguistiques locales mais aussi étrangères qui occupent chacune une place ou un statut spécifique, que ce soit au niveau local d'une région telle que le berbère, le chaoui, ou bien à l'échelle nationale telle que l'arabe standard, l'arabe dialectal, et très particulièrement la langue française.

Chacune de ces langues possède ses raisons d'être, ou plus précisément sa propre histoire avec l'Algérie que nous ne pouvons pas aborder dans cette recherche. Pour notre étude nous avons choisi de mettre l'accent sur l'histoire de la langue française. Avec l'application de la politique de la terre brûlée, l'administration française «désintégra tous les repères sociaux, économiques et culturels de l'identité algérienne et leur substitua les référents de l'État colonial, symbolisé par la puissance armée, le pouvoir politique, le pouvoir judiciaire et surtout l'imposition de la langue française» comme outil de fonctionnement des institutions coloniales, mais aussi comme seul moyen de communication avec la population indigène en application de l'instruction publique qui vise comme objectif « d'assurer la direction des esprits des colonisés».( KENZA OUZANI ,2012 : 24).

La langue française tient une place considérable dans le domaine scolaire et universitaire dans notre pays. A ce propos Foudil CHERGUEN, 1997, affirme que :

« hormis les sciences sociales, arabisée relativement tôt, parie de l'enseignement supérieur se fait aujourd'hui encore en français, bien que relégué officiellement au rang de langue étrangère, les textes ne lui accordent pas moins une mention implicite dans les chartes (même si le terme n'est jamais cité :les chartes utilisent « langue étrangère »ou « outre langue »,elle évite soigneusement d'employer « langue française ».

De ce fait, l'enseignement universitaire est en grande partie assuré en français surtout pour les branches médicale et technique, cela indique que l'enseignement algérien met en faveur le français comme langue d'enseignement et d'avenir.

L'enseignement de la langue française commence à partir de niveau des classes de troisième année primaire ou l'enfant maîtrise déjà le comportement langagier d'acquérir un nouveau système de langue qui est tout à fait différent du système de sa langue maternelle.

L'apprentissage du FLE est pour une très grande part fruit d'imitation d'un enseignant ayant une prononciation correcte du français, mais il reste insuffisant surtout lorsque nous constatons que des productions fautives apparaissent sur la bouche des apprenant .ce que induit à chercher d'autres facteurs qui facilitent l'apprentissage du FLE.

L'histoire de la présence de la langue française en Algérie commence avec la colonisation, l'objectif de l'armée française n'était pas la seule dépossession des algériens de leur terre et de leurs biens mais il s'était étendu jusqu'à leur culture et leur langue. Pour atteindre les objectifs expansionnistes de la Troisième République, il a fallu « désagréger définitivement les fondements de l'organisation arabe et de pratiquer une guerre intensive à la culture et à la langue arabes ». Pour cela l'armée française utilise des méthodes brutales contre la population, comme en témoigne le lieutenant-colonel L.-F. De Montagnac, officier de l'armée française durant la conquête de l'Algérie : « Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées. Tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe : l'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied [...]. Voilà comment il faut faire la guerre aux Arabes : tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger les bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs. En un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens. (Aldjia MEDJDOUR 2012 : 32).

La langue constitue une composante instrumentale de la culture d'une communauté à l'aide de laquelle l'individu exprime sa vision de monde. Elle porte toutes les marques culturelles d'une société. Aussi c'est l'élément déterminant qui concrétise la pensée.

Le français a réussi à s'implanter en Algérie et à s'imposer comme langue officielle. L'institution scolaire est le lieu des apprentissages pour former un bon citoyen et le français « langue étrangère » est considérée en Algérie comme étant officielle que « le français défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples.

La langue française est considérée comme l'une des deux langues de travail, avec l'anglais, de l'Organisation des Nations Unies et des organisations internationales y

compris l'union européenne. On peut dire qu'il ya deux bon objectifs pour apprendre le français : une langue pour trouver un emploi et l'autre langue des relations internationales.

La langue française en Algérie dépasse le cadre d'une langue étrangère puisqu'il accompagne le quotidien des locuteurs algériens comme une langue seconde. *« Pour les élèves et enseignant interrogés, le FLE n'existe pas .Il ne fait pas partie de leur vécu subjectif, ni de la réalité objective appréhendée dans leur environnement socioculturelle .Le fiançais qu'ils perçoivent correspond plutôt à un système d'une existence matérielle et d'un rôle spécifique »* (Aicha, BENAMAR, 1997 : 205).

La place de la langue française dans l'enseignement, le grand nombre d'immigrés algériens sur le sol français, les liens intenses entre les deux pays, ... des facteurs entre autres qui assurent tous une place importante et particulière à cette langue. Mais dès qu'il s'agit de discuter le statut du français en Algérie, on se trouve pleinement dans l'ambiguïté. Pour mieux décrie le statut de la langue française en Algérie, nous n'avons que reprendre ces mots de Rabah SEBAA :

*« Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement elle reste la langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue d'université elle demeure la langue de l'université ».*

Le rapport de l'organisation internationales de la francophonie réalisé sur « la langue française dans le monde » en 2014révèle qu' « elle est la langue optée par plusieurs pays francophones parce qu'elle peut reprendre a leurs besoins de formation, de communication internationale d'échange professionnel ou pour les affaires » *« Avec l'indice de 70.45 pourcent que la langue française est la deuxième langue du pays mais qu'elle est en même temps, avec 75 pourcent d'opinion favorable, la langue la plus importante pour le pays »* Salah DERRAJI, 2001.

La langue française c'est la langue utilisée dans l'administration, omniprésente dans l'environnement, et diffusée dans un système d'enseignement en voie



d'expansion. En effet le français est un outil de travail important pour les algériens que se soit sur leurs lieux de travail, à l'école ou même encore dans la rue. La langue française bénéficie d'une place à la fois symbolique et linguistique.

Le français est une langue étrangère aux cotés de l'arabe algérien et du tamazight que les apprenants parlent en fonction de la région à laquelle ils appartiennent, la pré-enquête basée sur les entretiens menés avec les enseignants nous permet d'avancer qu'un certain nombre d'élèves viennent en classe avec des connaissances différenciées de la langue française. Les enfants issus de milieux où la communication, même épisodique en français, semblent avoir développé quelques compétences langagières et discursives orales en particulier. Dans les quartiers populaires, les enseignants déclarent que « le niveau de français est faible, vu le désintéressement des élèves ainsi que leurs complexe vis-à-vis de cette langue qui leur est étrangère ». Face à ce désintéressement, les enseignants se disent désarmés devant ce problème de manque d'intérêts et de motivation.

Il reste difficile d'acquérir les compétences nécessaires pour s'exprimer dans une autre langue. Il semble nécessaire de réfléchir à l'amélioration de cet enseignement.

Dans l'enseignement supérieur algérien, le français est la langue la plus répandue de nombreuses filières assurent leur enseignement en langue française (médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, architecture vétérinaire, polytechnique, etc.). Ainsi, le français garde son statut de langue d'enseignement à l'université. Il demeure malgré la politique d'arabisation langue véhiculaire des savoirs, même après l'indépendance. (Warda SABEG, 2010 : 36).

La langue française a prouvé sa présence enracinée, si on tente de dire, depuis longtemps et dès la naissance d'une littérature algérienne d'expression française pendant le colonialisme français en Algérie, et après l'indépendance, en tant que langue étrangère et seconde après la langue arabe et son usage permanent dans tous ses secteurs vitaux font de l'Algérie le deuxième pays francophone au monde, le français a pu dépasser le stade d'un moyen d'échanges, pour qu'il soit la langue d'ouverture sur

le monde, mais sans avoir l'attitude figée vis-à-vis de cette langue qui nous a appris sa culture.

Dans certains pays, l'apprentissage des langues étrangères, et notamment de l'anglais, donne lieu à des craintes concernant la perte de l'identité nationale. Mais il n'existe que très peu d'études (voire aucune) justifiant cette crainte, ou permettant de l'écarter totalement. En tous les cas, il serait difficile d'établir des généralités, car il faudrait tenir compte des facteurs spécifiques, tels que le contexte sociétal et psychologique. Toutefois, l'absence de preuves scientifiques ne doit pas conduire les décideurs politiques à ignorer les éventuelles craintes exprimées dans des pays comme le Danemark, les Pays Bas ou les pays d'Asie orientale, tels que Taiwan, qui connaît un véritable engouement pour l'anglais, ou encore la Corée ou la Chine.

Maîtriser une langue étrangère est un véritable avantage, à la fois pour favoriser la communication à l'étrangère (en voyage par exemple), mais également pour progresser dans un environnement professionnel. Cependant, notre accent n'est pas toujours idéal pour nos interlocuteurs.

L'anglais est une langue internationale parlée par un très grand nombre de personnes non seulement en Amérique, mais dans le reste du monde. Son enseignement dans le contexte algérien est important, pourtant il semble y avoir quelques difficultés à ce niveau. L'apprentissage d'une langue seconde est avant tout un outil de plus pour communiquer avec les autres, un enrichissement culturel lié à une nouvelle langue.

La langue anglaise est essentielle à la réussite future de nos enfants. En Amérique, du nord, et son acquisition en matière de compétences langagières de base leur permet par la suite d'en faire un apprentissage plus approfondi au secondaire.

L'enseignement de l'anglais, langue étrangère ou seconde, dans les pays francophones, se trouve confronté à beaucoup de difficultés et les taux de réussite ne sont généralement pas élevés. C'est le cas dans le domaine de l'anglais de spécialité où les enseignants approuvent beaucoup de difficultés pour amener les apprenants à

s'approprier l'anglais économique, l'anglais commercial etc. (Marie- Claire Tchiboula MUTOMBE, 2015 : 10).

L'apprentissage de l'anglais, langue seconde, permet aux apprenants de communiquer avec les anglophones du l'Amérique, du Canada et de partout au monde. Cela leur permet également d'avoir accès à la richesse de l'information et du divertissement offert par les médias anglophones : magazines, radio, télévision, etc.

Dans la classe de l'anglais langue seconde, les élèves construisent leur identité en coopérant, en discutant sur des valeurs, en échangeant des idées et des opinions et en réfléchissant sur leurs apprentissages. Ils développent un certain pouvoir d'action en assumant la responsabilité de leur apprentissage et en prenant part au choix des questions et sujets à explorer en classe. L'apprentissage de l'anglais leur donne aussi un autre moyen de promouvoir leur propre culture.

#### **4 L'enseignement de français dans les filières des sciences économiques, filières techniques et filières des sciences juridiques**

##### **4.1 L'enseignement de français dans les filières techniques**

Le français reste présent en Algérie en occupant le rôle de la langue d'information, de communication, et de fonctionnement de diverses institutions de l'état. Autrement dit, les médias, certains secteurs économiques, le système éducatif et notamment l'université sont les lieux privilégiés de la langue française. À l'université algérienne, le français tient une position forte dans l'enseignement scientifique et technique (sciences médicales, sciences de l'ingénieur, etc.) (Mohamad, ACHOUCHE, 1981 :46).

Dans certaines disciplines scientifiques et techniques, le français n'est enseigné qu'en première année universitaire pour un volume horaire ne dépassant pas les trois heures.

Les étudiants scientifiques et techniques sont destinés à suivre les cours en langue française à l'université. Le choix d'opter pour un public de la faculté des sciences, se justifie par le fait qu'ils seront beaucoup plus en contact avec le français que les autres filières, qui étudient pour la plupart en arabe. Comme ceux de la faculté des lettres et des sciences humaines par exemple. Ainsi, la compétence langagière pour les étudiants des filières techniques et scientifiques n'est pas simplement un avantage, mais c'est une condition pour la compréhension des cours et pour la réussite scolaire. C'est dans par le biais de la langue française que va se réaliser dans le supérieur l'accès à la connaissance et au savoir scientifique et technique. Cela se fera cependant après un changement linguistique difficile avec le secondaire où les enseignants sont dispensés en langue arabe et où le français n'est enseigné qu'en tant que langue étrangère.

Cela peut être la cause de difficultés dans les études, d'échec et dans les cas extrêmes, d'abandons, et nombreux sont les étudiants qui, même ayant obtenu d'excellents résultats au baccalauréat. Ce qui les prédisposait à suivre avec succès des études médicales par exemple, renonçant à leur objectif à cause de la langue d'étude.

Ces étudiants ont des difficultés à construire des connaissances disciplinaires solides en langue française vu que toutes les matières scientifiques et techniques ont été dispensées au lycée et au collège uniquement en langue arabe. Face à ce contexte d'échec, nous nous interrogeons sur quel français enseigné à l'université algérienne dans les branches dites scientifiques et techniques : « le français sur objectifs spécifiques » (FOS), ou le « français sur objectifs universitaires » (FOU) ou bien encore « le français langue étrangère » (FLE).

Ces étudiants sont en effet confrontés à un moment donné de leur cursus, à des situations complexes comme lire de la documentation en langue française en vue de la préparation d'un cours ou d'un exposé dans cette langue, écouter un cours magistral, comprendre l'énoncé d'un problème ou bien résumer un cours. Mais également produire un écrit dans cette langue. Ils se trouvent donc dans l'incapacité de construire des connaissances dans leur domaine via cette langue. Selon Lehmann « *d'abord, ces*

*publics apprennent du français non le français pour en faire un usage déterminé dans des contextes déterminés* » (Lehmann, 1993 :115)

## 4.2 L'enseignement de français dans les filières sciences économiques

En contact avec le secteur économie. On va essayer de voir si le sujet de la langue et de la communication, enseigné dans le secteur économie, répond aux besoins des étudiants en discours spécialisés. Ce cours de langue ne concerne que toutes les pratiques de classe et les outils. Cette thèse concerne l'étude des besoins linguistiques des économistes de l'étudiant didactiques employés par les enseignants. Cette thèse rend également à voir si le sujet en question, donné aux étudiants économistes, est ou non en accord avec le secteur économique. Cette étude cible les étudiants de licence.

Les étudiants en économie ne pratiquent pas le français en dehors de leurs cursus universitaires. Or, il est révélé que moins une langue étrangère est pratiquée, moins celle-ci est à même niveau maîtrisée. Les étudiants ont donc un niveau de français très bas. Les cours d'économie sont dispensés dans un français standard spécialisé. Ceci suppose que la langue du cours n'est pas accessible pour les étudiants, même si la compréhension du français semble, selon les réponses apportées au questionnaire, ne pas poser des problèmes majeurs. Cette compréhension n'est cependant pas un gage que la maîtrise de la langue puisse évaluer dans un sens positif.

Pour les étudiants tous niveaux confondus, la langue de spécialité des études économiques constitue un obstacle. La majorité des étudiants disent ne pas comprendre les mots employés par les professeurs de spécialité. En outre, des étudiants qualifient le vocabulaire entendu dans le cours de difficile et la maîtrise du français est indispensable à l'acquisition des connaissances dans la spécialité économique. Les étudiants en économie partagent les mêmes inconvénients langagiers. Ces obstacles concernent quatre compétences clés du langage : la compréhension écrite et orale, et la production écrite et orale.

En termes de lecture, les étudiants rencontrent leurs difficultés dans des ouvrages spécialisés, MANGIANTE Jean- Maroc coord, Chantal PARPET coord :

«faire des études supérieures en langue française ». Le français dans le monde : recherche et applications, janvier 2010, n°47 : 186.

Dans ce département, les étudiants de première année sont confrontés à un type d'enseignement inhabituel qui se fait en français, ou ils trouvent des difficultés qui sont dues à la langue d'enseignement et aux exigences du système d'enseignement universitaire. L'enseignement à l'université se caractérise par son discours spécifique et diffère d'une spécialité à une autre. Notre public, « les étudiants en première année en sciences économiques », fait partie de ces étudiants qui rencontrent des difficultés à suivre leurs études, pourtant ces derniers ont déjà étudié des matières qui traitent de cette spécialité comme « gestion, comptabilité, etc. ». C'est-à-dire, les difficultés que trouvent les étudiants de cette spécialité résident dans la langue d'enseignement des modules qui est le français.

Au sein de ce département, le français est la langue véhiculaire que ce soit à l'administration ou dans l'enseignement ou toutes les filières de spécialités sont enseignées en langue française. Nous avons limité notre enquête à un seul public qui semble avoir les mêmes besoins : Les étudiants de première année SEGC, car ce sont eux qui trouvent plus de difficultés en langue française.

### **4.3 L'enseignement de français dans les filières sciences juridiques**

Selon Mahmoud BENNACER 24 Janvier –30 Janvier 2016

« Il s'agira de montrer que le lexique du français, employé dans les écrits officiels algériens, en l'occurrence le code de la famille, se manifeste selon des acceptions propres à la culture algérienne dont la référence sémantique de la terminologie employée s'écarte non seulement du français standard, mais également du français de spécialité spécifique au droit français ».

Malgré cette place particulière qu'occupe la langue française dans le système éducatif, la volonté de donner l'apprenant d'une compétence linguistique lui permettant de comprendre, de communiquer facilement et de poursuivre sa formation supérieure, sans oublier l'effort assorti par les officiels à vouloir cacher les problèmes

liés à la langue en mettant en place programmes de formation linguistique, la situation s'avère de plus en plus compliquée et suscite encore de nombreuses réflexions. Cette réalité interroge la didactique du français puisque la priorité est d'améliorer les compétences langagières et professionnelles des étudiants en l'occurrence, dans un contexte universitaire.

Au niveau de l'enseignement, cette langue s'impose souvent comme un outil indispensable à la transmission et l'acquisition des savoirs spécialisés. C'est le cas pour les filières telles que : ( la médecine, la pharmacie, l'architecture, les sciences et techniques, ou le français n'est appris que dans une perspective bien requise celle d'un intermédiaire permettant l'accès à un savoir spécialisé.,

En revanche, pour les autres filières tel le droit, la langue française n'est pas aussi importante vu que l'enseignement est dispensé en langue arabe. Cela dit, elle reste indispensable par rapport aux besoins professionnels futurs des diplômés de cette spécialité. C'est pour quoi un module de français figure dans le plan de formation des étudiants de droit, mais ce limitant à la seule terminologie. Le français n'est enseigné qu'en première année universitaire pour un volume horaire ne dépassant pas une heure.

**Chapitre II**

**Cadrage Théoriques et**

**Méthodologique**



## 1 Le cadrage théorique

Ce chapitre est consacré à la présentation du cadre méthodologique et du cadre théorique qui nous ont permis de mettre en place un modèle d'analyse.

Nous remarquons, qu'il ya une diversité de demandes pour apprendre des langues étrangères et une diversité de société auxquelles ces demandeurs appartient. C'est pour cela qu'il faudrait considérer attentivement l'individu par rapport au monde dans lequel il se trouve et les raisons qui le poussent à apprendre une langue.

D'après Courtyllon, (1977 : 60 ) « *Apprendre une langue c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication ou l'apprenant aura quelque chance de se trouver, (celle-ci ayant été définies auparavant à travers une analyse des besoins en utilisant le code de la langue. »*

L'histoire de la présence de la langue française en Algérie commence avec la Colonisation, l'objectif de l'armée française n'était pas la seule dépossession des algériens de leur terre et de leurs biens, mais il s'était étendu jusqu'à leur culture et leur langue. Pour atteindre leurs objectifs de la troisième République, il a fallu « *désagréger définitivement les fondements de l'organisation arabe et de pratiquer un guère intensive à la culture et à la langue arabe* »(Cherrade-BENCHAFRA 2002 :19).

Dans notre pays, on trouve d'abord l'arabe dialectal parlé par la majorité des algériens, l'arabe classique, le berbère, l'anglais, le français considéré comme Boutin de guerre et qui jouit d'un statut de langue étrangère.

### 1.1 Le FLE

L'enseignement de la langue française commence à partir du niveau des classes de troisième année au primaire, l'enfant maîtrise déjà le comportement langagier afin d'acquérir un nouveau système de sa langue, qui est tout à fait différent du système de sa langue maternelle. L'apprentissage du FLE est pour une très grande part fruit d'imitation d'un enseignant ayant une prononciation correcte du français. Le milieu social est une série d'éléments psychologiques qui contribuent à l'apprentissage et qui

vont conditionner les objectifs des élèves. Leurs attitudes, leurs capacités, ou incapacité d'adaptation aux besoins communicatifs ... Et qui renforcent positivement ou négativement, les mécanismes pragmatiques de résistance naturelle inhérente à l'individu (Kenza OUZANI 2012 :63-64).

La langue française en Algérie dépasse le cadre d'une langue étrangère. Puisqu'il accompagne le quotidien des locuteurs algériens comme une langue seconde. « Pour les élèves et enseignants interrogés, le FLE n'existe pas. Il ne fait pas partie de leur vécu subjectif, ni de la réalité objective appréhendée dans leur environnement socioculturelle. Le français qu'ils perçoivent correspond plutôt à un système d'une existence matérielle et d'un rôle spécifique » (BENAMAR, 1997 : 205).

L'institution scolaire est le lieu des apprentissages pour former un bon citoyen, le français « langue étrangère » est considérée en Algérie comme étant la langue de prestige et de la réussite professionnelle. Dans les institutions officielles « le français définit comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part, mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension naturelle entre les peuples » Ordonnance n°76 /35 du 16 avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation, reprise en 2006).

Après l'indépendance, la langue française reste extrêmement répandue en Algérie, « l'étendue et la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semble être les facteurs dynamisant qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien. » (Jacques LECLERC, 2001).

L'environnement social au quel appartiennent les apprenants du français langue étrangère, aussi que les capacités et les représentations des enseignants de la langue française, peuvent influencer négativement ou positivement selon le cas et les situations, sur les compétences linguistiques acquérir tout élève (Kenza OUZANI, 2012 : 98).

La didactique du FLE s'efforce de préparer l'apprenant à des interactions multiples et à prendre conscience de l'existence d'autres groupes sociaux, d'autres peuples, d'autres cultures. Voulant lui faire acquérir des compétences interculturelles, elle le prépare à des interactions multiples. L'apprenant du FLE est appelé aujourd'hui à acquérir des compétences qui se manifestent dans l'interaction sociale. Laquelle interaction opère constamment une mise en adéquation entre l'objectif linguistique et l'objective culture. Synergies Algérie n°-200 :209-216.

### **1.1.1 L'enseignement et apprentissage du FLE**

Selon le dictionnaire de didactique du français «le terme enseignement signifie initialement précepte ou leçon et, à partir du XVIII siècle, action de transmettre des connaissances. Dans cette acception, il désigne à la fois le dispositif global (enseignement public /privé), enseignement primaire /secondaire/supérieur) et les perspectives pédagogiques et didactiques propres à chaque discipline (enseignement du français, des langues, des mathématiques),... ».

Et l'apprentissage est défini comme suit d'après le dictionnaire JEAN-PIERRE Cuq :

«L'apprentissage est la démarche consciente, volontaire et observable dans laquelle un apprenant s'engage, et qui a pour but l'appropriation. L'apprentissage peut être défini comme un ensemble de décisions relatives aux actions à entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire en langue étrangère.»

Donc, nous tirons de ces définitions que l'enseignement-apprentissage sont deux termes indissociable, l'un complète l'autre. La relation qui existe entre l'enseignement-apprentissage et la pédagogie est fondamentale, (c'est-à-dire lors de la transmission et le transfert des connaissances ou des savoirs en classe. L'enseignant fait appel à la pédagogie en interagissant avec les élèves en appliquant le contrat pédagogique entre les deux partenaires (guidée /guidant).en pratiquant des démarches, des méthodes, des approches pédagogiques.

## 1.2 Le statut de la langue française en Algérie

En Algérie, le français est une langue très vivante, devient nécessaire dans notre contexte, parce qu'il le FLE existe presque dans tous les domaines parallèlement à la langue arabe. Ceci est la conséquence de la colonisation qui a duré 132 ans. Ce qui revient à dire que l'Algérie n'a pas choisi cette langue, mais en quelque sorte elle est une langue imposée. Cette dernière a été exigée dans toutes les institutions: politiques, scolaires...etc.

## 1.3 La langue de spécialité

Les langues de spécialités ont fait l'objet de nombreuses études à des fins d'application dans les domaines de la traduction, de la rédaction technique, de la lexicologie et de l'enseignement des langues, etc. Même si l'on peut considérer que les langues de spécialité ont parfois contribué à supprimer les frontières entre la linguistique et les sciences ,les techniques ,les métiers et les autres domaines de l'activités humaine (KOKOUREK,1982).

Pour Mariette MEUNIER (2007), l'appellation « *langue de spécialité* » est « *un hyperonyme excessif dans la mesure où il n'est pas question d'une langue à part, mais d'une terminologie et d'une syntaxe spécifique, assortie d'une organisation discursive propre* ».

La notion de « la langue de spécialité » se rattachant à celle de discours, devient ainsi pragmatique et se définit comme « les usages particuliers d'une langue par des spécialistes en vue d'une communication spécialisée ». Cette définition est critiquée par Leart parce qu'elle exclut les textes à usage des non –spécialistes en séparant ainsi les moyens d'expression des experts et ceux des usagers. (Zakia AIT MOULA, 2014 : 23). « Langue spécialisé » pour désigner « l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées ». (Leart, 1955 :21).

La fonction majeure des langues de spécialité est : la transmission de connaissance de spécialisée dénommées linguistiquement par des termes qui sont principalement des mots ou des groupes de mots.

« La langue spécialité est d'abord les textes parlés, c'est ce que les spécialistes disent et écrivent, entendent et lisent pour réaliser une communication de spécialité : entretien, discours, conférences, débats, réunion, comptes rendus analyse, etc. C'est principalement sur la base de ces textes que l'on cherche à saisir le système de la langue de spécialité, à signaler sa délimitation et sa diversification, son fonctionnement, sa spécificité linguistique, lexicale, syntaxique, etc. » (IDEM, Leart).

#### **1.4 Définition et naissance du FOS**

La terminologie FOS apparaît dans les années 80, elle est calquée sur l'expression anglaise « English for special purposes » (ESP). Le FOS marqué par sa concentration sur l'apprenant qui avant tout le point de départ de toutes ces activités pédagogiques.

Ce type de français apparu dans les années 80, définit par (Cuq, 2003 :109) :  
*« né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant d'acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures ».*

La problématique principale du FOS est basée sur certains aspects : des publics, spécialistes non en français mais en leurs domaines professionnels, ou universitaire, veulent apprendre du français dans un temps limité pour réaliser un objet qui est à la fois précis et immédiat, d'où l'expression « objectifs spécifiques ».

La naissance de concept remonte aux années soixante du siècle précédent, les appellations de ce concept changent en se succédant à travers le temps pour des raisons économiques, culturelles, ainsi que politique.

##### **1.4.1 Le français scientifique et technique**

C'est l'ancienne étiquette qui provient d'une décision politique datant des années 1950-1960, prise pour défendre les intérêts économiques de la France et de Son

influence politique dans les suites de l'opération française fondamentale (Courtier&Parpette, 2006). Selon (Peytard, NOIRAND, 1992 : 70) « *le français scientifique et technique vient pour permettre aux étudiants étrangers de disposer d'un vocabulaire précis pour se documenter ou faire connaître leurs travaux* » c'est à dire que le public initial était composé d'adultes qui ont une formation scientifique dans leur langue. Son enseignement est centré sur le vocabulaire et la syntaxe.

### **1.4.2 Langue de spécialité**

Est en parallèle avec le français fondamental tout en s'inscrivant dans une méthodologie SGAV (structure globale audio-visuelle) (1963-1973). Son enseignement est centré sur le vocabulaire et la syntaxe.

### **1.4.3 Le français instrumental**

La notion de « F instrumental » apparue en Amérique de sud vers les années soixante-dix (ce qu'il peut avoir de spécifique) ainsi définit par Holter G- (2004) : « le français instrumental est un type d'enseignement fonctionnel du français qui concerne un public (ce qu'il peut avoir de spécifique) ainsi définit par Gisèle HOLTZER (2004) :

« Le français instrumental est un type d'enseignement fonctionnel du français qui concerne un public bien défini : des étudiants de l'université circonscrit à des activités précises (lire de la documentation spécialisée), limité à des objectifs déterminés (l'accès à l'information scientifique et plus largement au savoir), dans le cadre de filières d'études universitaires ou une large partie de la documentation académique n'est disponible qu'en français» (Gisèle HOLTZER,

Ce type de français marque la priorité aux étudiants ayant à développer une compétence de lecture de texte spécialisé. (La compétence stratégique discursive textuelle, linguistique, etc.

### **1.4.4 Le français fonctionnel**

L'expression a été créée au début des années 1970. L'enseignement était en faveur des étudiants étrangers non spécialisés en langue française, mais dans des domaines scientifiques et techniques. Il a coexisté toujours avec les autres dominations

(FST, FI, FSP). Le premier critère de définition est son public qui n'est pas spécialisé en français, mais qui a besoin de cette langue pour accéder à d'autres spécialités (Zakia AIT MOULA, 2014 : 34).

Comme le montre dans l'ouvrage de Lehman DENIS, 1992 :

« La meilleure définition du français fonctionnel nous paraît être celle du français qui sert à quelque chose par rapport à la vie (et à l'avis) même de ces destinataires. Cette notion ne se confond évidemment pas avec celle de la langue outil, mais elle fait litte des croyances à l'apprentissage de la langue française pour elle-même (...), le français fonctionnel est celui que l'on enseigne en fonction d'un but. » (Porcher, 1976 :16 ,1992 :99).

Le dictionnaire de la didactique des langues le définit ainsi,

« La langue fonctionnelle ne saurait se...caractériser d'abord en termes de contenus et d'inventaires linguistiques, mais bien par rapport à des publics spécialisés et à leurs objectifs d'utilisation fonctionnelle (c'est-à-dire Opérateur) de l'instrument(...) il s'agit d'une approche fonctionnelle de l'enseignement-apprentissage des langues » (Coste GALISSON, 1976 :231).

### **1.4.5 Le FOS**

Le type de français fonctionnel a donné naissance au français sur objectifs spécifiques, dans les années quatre-vingt-dix le « français de spécialité » créât sous une nouvelle appellation (celle de « français sur objet spécifique).

Le F O S a pour caractéristiques :

- avoir recours à la langue cible pour des faits bien déterminés.
- la langue constitue ainsi une passerelle facilitatrice avec les différentes spécialités du public ayant recours au Fos.
- un public spécialiste de la langue cible à savoir la langue française.

Le FOS a un objectif, très clair et bien déterminé, a pour mission entre autres d'aider l'apprenant à mieux se préparer au marché du travail. Tout en accélérant sa carrière professionnelle. Ainsi, on considère l'apprentissage du FOS comme un capital : [www.le.fos.com](http://www.le.fos.com) Ainsi le FOS se caractérise par une ingénierie de formation sur mesure qui considère chaque demande comme unique, cela explique que le FOS pensé dans sa singularité, s'écrit alors à la singularité (français sur objet spécifique, Duies-MOURLHON 2006 :26).

### 1.4.6 Le français langue Professional (F.L.P)

Le besoin et la demande d'apprendre le français à des fins professionnelles, a considérablement augmenté et cela pour différentes raisons :

- des causes politiques et économiques ; le besoin de main d'œuvre très qualifiée, ayant une Compétence communicationnelle et donc une certaine maîtrise de la langue française.
- la diversification des domaines professionnels Duies-MOURLHON (2006 :30) précise : « *le FOS est le français enseigné à des personnes devant exercer leur profession entièrement en français* ». On trouve comme appellation de ce genre de formations les suivantes :
  - « français professionnelle »
  - « français à visée professionnelle. »
  - En stabilisant dernièrement l'appellation à français langue professionnelle. »

### 1.5 FOS/FS/FLP : Des logiques différentes

Les notions FOS/FS/FLP se distinguent par certaines caractéristiques dont le public et la méthodologie.

#### 1.5.1 Les points communs entre le FS et le FOS.

FS et FOS partagent certains points communs. Cuq et DAVIN-Chnane sont les deux didacticiens qui ont distingué des ressemblances. « *En clair dans le cas du FLS comme dans le cas du FOS, l'adjectif fonctionnel veut dire que l'apprentissage du français n'est pas autotélique, mais qu'il sert à autre chose, qu'on l'apprend avec un autre objectif que lui-même* » (Cuq et DAVIN Chnane, 2009 :73-86). Alors, on comprend que l'enseignement apprentissage de la langue française dans ce cas sert d'apprendre à comprendre et communiquer dans un contexte spécifique. L'autre point de ressemblance est « la notion d'objectif » est la colonne pour les deux soit pour le FOS soit pour le FLS, les mêmes didacticiens montrent qu'« en méthodologie du FOS comme du FLS, et malgré la difficulté que présente cette notion complexe, il est tout à fait opportun de définir des objectifs d'apprentissage le plus précisément possible.



Enfin, et la dernière ressemblance « *Aux cours de FOS et à quelque cours de FLS ou le temps d'apprentissage doit impérativement être respecté et est méticuleusement calculé suivant la demande, les besoins et les attentes des apprenants.* »

### **1.5.2 Les points divergences entre le FS et le FOS**

Le français de spécialité vise des discours spécifiques qui portent sur un domaine professionnel spécifique englobant l'ensemble des situations de communication d'une discipline déterminée (Nassima TAGMOUNT, 2015 : 24). Selon MANGIANTE (2006), le français de spécialité se démarque du FOS par l'approche pédagogique .Il explique que la démarche du FOS s'applique à une formation linguistique conçue à partir d' « *une connaissance préalable détaillée d'une demande précis de formation* » d'un public homogène dans son objectif cible « *une maîtrise de certains compétence communicatives extérieurs au cadre spécialisé auquel appartiennent ces apprenants identifiés* » (Ibidem : 138).

### **1.5.3 Les éléments distinctifs entre le FLP et FOS et FS**

Les caractéristiques des demandes dans le français langue professionnelles (FLP) sont différentes de celles du FOS .Car, ce dernier vise des professionnelle qualifiés, no6n natifs déjà insérés ou pas professionnellement .Contrairement au FLP qui S'adresse à un public en voie professionnalisation ou des employés dit « *bas niveau de qualification* ».En plus, la composition des groupes d'apprenants peut être hétérogène .Ces groupes constituent, en outre des natifs relevant de la langue maternelle, des étudiants de français langue second et d'autre de français langue étrangère. Cette formation propose un programme qui porte sur les relations sociales et professionnelles, l'environnement professionnel comme parler de ses projets professionnels, l'entreprise et sont activité, parler du cadre et des conditions de travail. (Nassima TAGMOUNT, 2015 : 24).Elle a donc « *une double exigence de formation (en français et dans le domaine professionnel) n'est pas totalement situé dans le champ du FLE, mais le chevauche en partie.* » (MOURLHON-D'allies, 2006).

Le FLP se distingue du FS par la prise en comptes des différentes taches professionnelles alors que FS se base sur la connaissance large des discours dominants dans un domaine de spécialité et de ses métiers Mourlhon-D'ALLIES (2008) :

« Le niveau de français : le FLP pourrait concerner des natifs et des apprenants ayant un niveau de bilinguisme en oral et un écrit très inférieur. C'est le cas des migrants d'Afriques francophone ou du Maghreb et des natifs en position d'illettrisme,

-Le degré de professionnalisation : il est hétérogène. Le FLP pourrait intéresser des apprenants en formation initial, des personnes déjà formées ou de véritables professionnels,

-Le passé de formation : les apprenants du FLP pourraient être des personnes suivant régulièrement des stages en formation continue, d'autres en insertion professionnelle et des publics n'ayant jamais suivi aucune formation professionnelle »

Pour Mourlhon-D'ALLIES (2006 :50) « *Le FLP est le français enseigné à des personnes devant exercer leur profession entièrement en français.* », « *ces personnes exercent leur métier à l'étranger ou dans un contexte professionnel ou le français n'est pas dominant.* ». Ainsi les formations destinées aux publics spécifiques partagent des ressemblances qui montrent leur regroupement dans un même espace de la didactique des langues (Mhand AMMOUDEN ,2013).

## **1.6 La procédure à suivre**

Tout concepteur de programme de FOS doit inévitablement suivre une procédure assez longue et contraignante en passant par un certain nombre d'étapes, à savoir :

### **1.6.1 La demande de la formation**

La formulation d'une demande de formation peut se faire par une entreprise, un organisme ou bien une institution universitaire ou privée,...cette demande a pour objectif de cibler le public, clarifier. Les objectifs et bien déterminer les horaires et la durée.

### 1.6.2 L'analyse des besoins

Cette seconde étape se résume à la délimitation des différentes situations de communication, en langue cible. Elle prit en considération la motivation des apprenants alimentée par les perspectives de l'apprentissage spécifique du français. Une fois la demande de formation formulée l'enseignement peut commencer son enquête de terrain (questionnaires, entretiens, interview...)

Parler des particularités, dans un enseignement spécifique, nous renvoie d'emblée aux spécificités des publics et de leurs besoins respectifs qui sont à la base de tous les choix didactiques .A l'université, ce sont, bien entendu, les étudiants qui seront visés et leurs besoins dans leurs pratiques universitaires qui seront analysés (Zakia AIT MOULA, 2014 : 57).

La notion de « besoin » à été discutée dans plusieurs disciplines, en économie, en psychologie, en sociologie, etc. Ces disciplines en font des usages différents, elle est souvent liée, voire confondue avec d'autres notions telles que « motivation, demande, attente, désir, et intérêt ».Ces dernières ont en commun la satisfaction de l'individu qui vit dans un monde qui évolue et se complique incessamment. (Zakia AIT MOULA 2014 : 57).

NUTTIN montre que parler de « besoin » c'est parler d' « une relation requise » entre l'individu et le monde, ou plus précisément le besoin est cette relation en tant que requise pour le fonctionnement (optimal) de l'individu. » (NUTTIN, 1980 : 106).

A travers les calcifications proposées, R.RICHTERICH (1985 : 92-93) distingue plusieurs types et oppose :

- Besoins et objectifs sont deux notions didactiques indissociables, il n'y a donc de besoin que par rapport à un but. « *Ce qu'un individu ou groupe d'individus interprète comme nécessaire, à un moment et dans un lieu donné, pour concevoir et régler, au moyen d'une langue, ses interactions avec son environnement.* »

- Les besoins individuels /sociaux : cette distinction renvoie, d'une part, aux besoins d'un individu ou d'un groupe d'individus, dans leur enseignement apprentissage, dans sa vie socioprofessionnelle et socioculturelle, dans ses usages d'une langue étrangère ainsi, liée à l'ensemble des contraintes inhérentes de son emploi selon les différentes situations de communication et aux pratiques sociales.
- Les besoins subjectifs /objectifs, cette deuxième catégorie permet de distinguer les différentes usages de la langue. Les besoins subjectifs ne peuvent pas être généralisés, Puisqu'ils dépendent de l'événement, de l'imprévu. Ils sont absolument imprévisibles et indéfinissables Ils sont liés aux circonstances de leur production. Par exemple dans un aéroport :la perte de bagages des voyageurs et les problèmes personnels qui en résultent, les anecdotes, le jeu de mot etc., font partie de cet imprévisible .Contrairement aux besoins objectifs ceux –ci renvoient à ce qui peut être décrit à l'avance des usages d'une langue étrangère .Ce sont des besoins généralisés à partir d'une analyse des situation typiques de l'utilisation de la langue dans la vie quotidienne et sociale des individus et des groupes .Ces besoins sont aussi appelés les besoins ressentis.
- Les besoins exprimés /inexprimés : Les besoins exprimés, qui sont explicités consciemment par l'individu, s'opposent aux besoins inexprimés dont l'apprenant ne se rend pas compte et que seules les situations de communication dans lesquelles il se retrouvera vont contribuer à définir.( Zakia AIT MOULA,2014 : 59), DBENE,1978,parle de *besoins - needs et demands-demands*.Les premiers termes désigne ce que les apprenants ,quels que soient leur niveau ,âge ,statut social ,devraient réellement demander .Les seconds termes ,c'est-à-dire *les demands-demands*renvoient aux souhaits exprimés par les apprenants ,les employeurs , etc.(Les besoins inexprimés ce sont les besoins dont l'individu ne se rend compte ou qui ne sont pas formulés).
- Les besoins concrets/figurés : Les premiers besoins sont liés aux usages observés par des moyens objectifs les deuxièmes liés aux avantages des représentations des apprenants de ces usages.

L'importance de l'analyse des besoins est exprimée par beaucoup de chercheurs dans le domaine de la DLE. (Daniel COSTE 1975 :51) pense q' « *un enseignement réfléchi et cohérent ne peut être conçu et organisé qu'en fonction des besoins auxquels il sera censé répondre.* »

RICHTERICH (1985) met encore beaucoup plus l'accent sur l'importance de la prise en compte des besoins .Il croit que ces besoins langagières justifient même la décision de l'apprentissage d'une langue autre que maternelle.

### **1.6.3 La collecte des données**

Il s'agit l'une des étapes les plus importantes. Selon Parpette CHANTAL, accomplit une double fonction ; d'une part, elle confirme, complète voir modifié l'analyse des besoins fait préalablement par le concepteur. Elle fournit des informations su le domaine à traiter les situations de communication, d'autre part, ces données constituent les supports pédagogiques pendant la formation. (Zakia AIT MOULA 2016 : 19). Cette étape vient compléter voir même modifier celle qui la précède.

### **1.6.4 Le traitement des données**

Afin de bien déterminer les composantes des situations de communication, le concepteur va procéder à une analyse et un traitement des données collectées ; ces discours recueillis sont dans la majorité des cas « *nouveaux dans le cadre de la didactique des langues et n'ont pas fait l'objet d'analyse. Il faut donc s'interroger sur leurs contenus et leurs formes.* » (Jean-Marc MANGIANTE et Chantal PARPETTE : 8).

Pour PARPETTE et MANGIANTE : « *les données collectées révèlent souvent des discours plus ou moins familiers à l'enseignement et supposent de sa part une analyse discursive dont les résultats vont conditionner les activités didactiques proposées aux apprenants* ».

**1.6.5 L’élaboration d’activités didactiques**

Cette étape est la mise en place d’un programme qui approprié aux besoins et attentes de son public, à partir des données recueillies et analysées et des besoins répertoriés. Une fois ces paramètres mis au point, ils vont permettre à l’enseignant l’élaboration d’activités pédagogiques adaptées à son public cible.

**1.7 Le Public de FOS et ces caractéristiques**

BEACCO et Lehman dans leur article, 1990 distinguent quatre types de public, à savoir :

<b>Le public</b>	<b>Définition</b>	<b>Caractéristique</b>
Le public étudiant	Ce public issu d’un milieu scolaire ou un environnement d’étude.	Ont une forte volonté et une forte motivation d’apprentissage. Le public de FOS est conscient de la nécessité de la formation qu’il suit et de ces besoins et attentes vis-à vis la langue cible.
Le public d’agent de l’Etat	Se compose d’agents de la télécommunication, d’hôpitaux ...etc.	
Le public du secteur privé	La formation de ce type de public est représentée dans les banques, hôtels...etc.	
Le public composite mal cerné	Ce public veut avoir plus de chance pour l’obtention d’un emploi	

**1.8 L’enseignement /Apprentissage du FOS au sein du département de « *Droit et Sciences administratives et juridiques* » :**

Le programme FOS ne saurait être appliqué dans d’autres circonstances, ni dans d’autres communautés hormis celle pour laquelle il a été conçu, tout en tenant compte

des paramètres précédemment cités ayant pour unique cible les compétences requises pour ce type de public. (Selma MILOUDI, 2013 : 48).

« En effet, dans l'immense ensemble de données que constitue une langue, l'urgence de la formation nécessite une sélection sévère. Il n'est plus question de traiter toutes sortes de sujets, de diversifier les compétences enseignées, mais au contraire d'orienter prioritairement-voire exclusivement- l'enseignement sur les situations de communication auxquelles sera confronté l'apprenant ultérieurement, dans son activité professionnelle »(Jean-Marc MANGIANTE et Parpette CHANTAL,2004 : 21).

Les finalités du FOS, sont la compétence et la performance que doit atteindre la formation et la mise en pratique sur le terrain.

## **2 Cadrage méthodologique**

La stratégie ou la méthode, que nous tenterons d'adopter avec notre public à savoir ; les étudiants de première année en droit et sciences administratives et juridiques,de l'Université-Abderrahmane Mira-Bejaia.

Nous essayerons, dans un premier temps, de déceler leurs besoins et de leurs proposer, comme deuxième étape, quelques activités, afin de renforcer leur motivation et leur volonté et de les aider à accomplir leurs difficultés.

Nous nous intéressons dans notre étude à une filière où la maîtrise de la langue française se trouve comme une compétence essentielle dans le milieu professionnel.

L'élaboration d'un programme FOS peut se faire, suite à une demande ou bien, une offre d'un concepteur voir celle d'un centre de formation en langue. Les cours dispensés aux étudiants de droit et sciences administratives se résument à des cours de terminologie spécifiques,Le programme de ces cours portant sur les notions clés du domaine juridique ; qui se résument en quelques définitions traduites littéralement de l'arabe vers la langue cible et qui sont :

- l'action publique / l'action civile : les voies de recours et les voies de recours ordinaire.
- L'état, la notion d'état, les éléments constitutifs de l'état.
- l'action publique / l'action civile : les voies de recours et les voies de recours ordinaire.
- Les principes du droit...etc. Chose qui a motivé notre recherche dans ce domaine, car ces étudiants auraient plus besoin d'un français spécifique à la spécialité, plutôt que de simples cours de terminologie.

## **2.1 L'identification du public cible**

Notre public se compose de deux enseignants en filière de droit et sciences administratives et juridiques au niveau de l'université «Abderrahmane Mira» de la wilaya de Bejaia, un groupe de domaine professionnel.

Nous avons choisi ce public parce qu'il a ces méthodes d'enseignement propre à lui, et il est conscient de ce qui se passe autour de lui.

## **2.2 La collecte des données**

Nous pouvons confirmer nos hypothèses à l'aide de la collecte des données, c'est pourquoi nous disons que cette étape est importante et primordial.

Pour notre recueil de données, on a utilisé l'outil de recherche suivant avec des publics différents.

L'entretien est un outil d'observation qui permet de quantifier et comparer l'information. Cette information est collectée auprès d'un échantillon représentatif de la population visée. Ainsi, qu'il est constitué d'un ensemble de questions construit dans le but d'obtenir les informations correspondant aux questions de l'évaluation.

- D'une part un entretien destiné aux enseignants de département droit et science administratives et juridiques.
- D'autre part, un entretien a été soumis à un groupe du domaine professionnel qui sont au nombre de 5. Ce groupe est composé de juristes et



d'administrateurs, de notaires, d'huissiers de justice, d'avocats ; dont la moyenne d'âge varie entre 30 et 50 ans et qui exercent depuis au moins une vingtaine d'années.

Nos entretiens comportent un groupe de questions qui se différencient selon le public. Nous les résumons comme suit :

Concernant l'entretien auprès des enseignants nous avons demandé de savoir :

- Quel est le contenu de programme de cours de terminologie ?
- Quel type de français utilisé pour enseigner les étudiants de droit et science juridique et administratif ?
- Quel est le rôle de module (terminologie) dans la carrière future des étudiants de droit ?
- Quelles habilités souhaitées développer en langue française ?

Concernant notre entretien réalisé avec les professionnels de domaine nous avons essayé de savoir ce qui suit :

- Comment ces professionnels ont-ils besoin de la langue française dans leur domaine de travail ?
- Le module de terminologie qu'ils ont étudié durant leur cursus universitaire a-t-il servi au développement et à l'enrichissement de leur vocabulaire juridique et administratif ?
- Dans le cadre de leur profession, ont-ils rencontrés des situations où ils étaient dans l'obligation d'employer leurs compétences en langue française ?
- Quelles suggestions ont-ils à fournir, servant l'élaboration de ce programme ?

### **2.3 Objectifs de recherche**

Nous voulons par cette recherche analyser les résultats des réponses des enseignants et les professionnels de domaine, puis les comparer afin d'élaborer ou proposer des activités.

#### **2.3.1 Les objectifs d'entretien destinés aux enseignants**

L'entretien destiné aux enseignants a les visées suivantes :

- Voir en quelle langue se font leurs cours.
- Couvrir vraiment le contenu de programmes des cours.
- Est-ce qu'il y a vraiment une progression concernant la langue française.
- Est-ce que ils enseignent le FG ou le FS.
- Pourquoi exactement l'enseignement de cette langue.
- Savoir si les difficultés que rencontrent leurs étudiants à quoi sont-elles dues.
- Connaitre quels est les obstacles langagiers que rencontrent leurs apprenants.
- Savoir à quel moment leurs apprenants ont besoin du français.

### **2.3.2 Les objectifs d'entretien destiné au professionnel de domaine**

L'entretien destiné aux enseignants a les visées suivantes :

- Quels sont les besoins des travailleurs en langue française.
- La relation entre le module d'enseignement dans le département droit et le domaine professionnel.
- Est-ce que le module de terminologie va-t-il servi au développement de niveau en langue française et en vocabulaire juridique et administratif.
- Quelles sont les situations qu'ils ont rencontrées pour d'employer leurs compétences en langue française.
- Quelles sont vraiment les compétences qu'ils ont acquérir.

Notre choix, de réaliser ces entretiens avec les enseignants de département droit et des sciences administratives et avec les professionnels de domaine juridique et administratif, n'est pas un hasard. Vu que notre objectif principal est de comparer les résultats obtenus de ces entretiens pour que nous puissions de proposer des activités pédagogiques aux étudiants de première année de droit à l'université de Bejaia Abderrahmane Mira.

**Chapitre III**

**Analyse de corpus**

**Et**

**Propositions didactiques**

Ce présent chapitre, comporte notre analyse de corpus et nos propositions didactiques destinées au profil de notre public d'étudiants, qui sont en première année droit et science administratives au niveau de l'université de Bejaia Abderrahmane Mira. Au début, nous allons analyser les deux entretiens via de nos enseignants de département droit et les professionnels du domaine juridique et administratif. À l'aide de cette analyse nous pouvons proposer aux étudiants des activités qui rependant à leur besoins et à leur demande.

## **1 L'analyse de corpus**

### **1.1 Le recueil et l'analyse des données réalisées avec les enseignants**

Nos informateurs nous ont expliqué comment ils enseignent le français, ce qu'ils enseignent, aussi le contenu de module terminologie. En particulier son objectif et si les étudiants de première année droit ont besoin vraiment de ce module dans leur carrière futur. Nous avons fait un entretien avec les enseignants de département de droit, et nous leurs avons posé un certain nombre de questions, auxquelles ils ont répondu le plus franchement et le plus clairement possible ; ce sont des questions concernant le module de terminologie qu'ils ont enseigné à l'université, le module français qu'ils enseignent dans leur département et son contenu de programme, le type de français qu'ils utilisent dans leur cadre d'enseignement, le rôle de ce module dans la carrière futur de étudiants, les habilités qu'ils veulent développer en cette langue pour les étudiants première année droit.

#### **1.1.1 L'enseignement du module de terminologie au niveau de département droit et science administratif et juridique**

Aux questions :

- « penser vous que ce module a un rôle dans la carrière futur de vôtres étudiants ? pourquoi ? »
- « dans le cadrage enseignement apprentissage de votre module quel type du français utilisez-vous ? pourquoi ? »

- « avez-vous expliqué les situations où les étudiants étaient dans l'obligation d'employer leurs compétences en langue française ? pourquoi ? »

Nous avons obtenu les réponses suivantes :

- Un entretien réalisé avec un enseignant : 104-105 « *ah ahah..., on utilise le français général, aaa...Il serait présomptueux d'affirmer aaa... que les quelques termes juridiques appris lors de la première année Droit aaa... puissent jouer un rôle dans la future carrière de l'étudiant aaa..aaa... au niveau de la première année aaa..., l'étudiant n'est pas sollicité pour faire des recherches en langue française ! »*

À la lumière de ces réponses nous constatons que, les enseignants de département de droit et sciences administratives s'accordent à dire qu'il serait présomptueux d'affirmer que les quelques termes juridiques appris lors de la première année droit, puissent jouer un rôle dans la future carrière de l'étudiant. Car ils enseignent le français général au niveau de première année pas le français juridique, dont ils ont besoin dans leur domaine professionnel et au de la première année, l'étudiant n'est pas sollicité pour faire des recherches en langue française, (lire des ouvrages en français) et cela ne les aide pas à développer et à l'enrichir leur niveau de la langue.

### **1.1.2 Le contenu pédagogique dispensé aux étudiants de première année droit et science administratif et juridique**

Aux questions :

- « quel est le contenu de votre programme des cours ? »
- «le contenu du module que vous enseignez a-t-il servi au développement de niveau de ces étudiants en langue française ? pourquoi ? »

Nous avons retenu les réponses suivantes :

- Un entretien réalisé avec un enseignant :10 4 « *A vrai dire aaa...il n'y a pas de programme précis pour enseigner la terminologie juridique aaa..., on essaie de*

*leur inculquer la terminologie relative aux matières de première année principalement l'introduction au droit, aaa... non ce module ne sert pas à développer le niveau de ces étudiants en langue française Parce qu'il est tellement bas, pour ne pas dire nul, aaa... qu'ils ont du mal à suivre et à comprendre si bien que je suis obligé aaa... de traduire en langue arabe. »*

À l'aide de ces repenses nous retenons que nos deux enseignants nous assurent qu'il n'y a pas de programme précis, pour enseigner le module de terminologie. pour les premières années par exemple, comme ils découvrent le droit pour la première fois, ils essaient de leur inculquer et amener la terminologie juridique, ils déclarent avoir jeté le programme de ces cours et ils confirment qu'ils ne répondent nullement au besoins de ces étudiants parce qu'il ne serve pas au développement de leurs niveau , parce que le niveau de ces étudiants est bas et qu'il ont du mal à suivre et à comprendre .donc la terminologie qu'ils enseignent actuellement ne peut qu'améliorer son niveau .

### 1.1.3 Les attentes d'enseignement de la terminologie

À la question :

- « vous voulez développer quelles habilités en cette langue pour vos étudiants ? »

Nous avons obtenu la réponse suivante :

- Un entretien réalisé avec un enseignant : 105-107« *La compréhension écrite et la production écrite aaa.... Aussi la compréhension orale !* »

À partir de cette réponses, nous concluons que les enseignants de terminologie s'accorde a dire qu'ils veulent développer en cette langue en premier lieu, la compréhension écrite pour que, l'étudiant apprenne comment s'écrivent les mots juridiques et de lui expliquer la racine du mot, pour comprendre les écrits du domaine juridique et administratif. Suivie de celle de la production écrite, vient en suite la compréhension orale pour encourager l'étudiant à s'exprimer en français, parce qu'ils en ont besoin pour discuter avec autrui du domaine.

## 1.2 Le recueil et l'analyse des données réalisées avec les professionnels du domaine juridique et administratif

Nos enquêtés se sont exprimés à propos des différentes situations où ils sont amenés à utiliser la langue française, chacun dans sa profession. Nous avons fait un entretien avec les professionnels du domaine, et nous leur avons posé un certain nombre de questions auxquelles ils ont répondu le plus franchement et le plus clairement possible ; ce sont des questions concernant le module de terminologie qu'ils ont eu à l'université, des situations où ils font usage de leurs connaissances et leurs compétences en langue française, des types de compétences auxquelles ils font appel pour y faire face, dans quelle mesure exactement l'utilité de cette langue, des compétences avec lesquelles ils rencontrent le plus de difficultés. Pour terminer, nous leur avons demandé de nous donner des suggestions servant l'élaboration de nos activités pédagogiques.

### 1.2.1 L'utilité de français dans le domaine juridique et administratif

Les tâches à réaliser en langue française par notre public professionnel de domaine administratif et juridique diffèrent d'une profession à une autre. Aux questions :

- «avez-vous besoin de la langue française dans votre domaine de travail ? pourquoi ?»
- « dans le cadre de votre profession, avez-vous rencontré des situations où vous étiez dans l'obligation d'employer vos compétences en langue française ? quelles sont ces situations ? »

Après l'analyse des réponses de ces questions nous constatons que l'utilité du français diffère d'une profession à une autre. Pour les avocats est comme suite :

- Traiter certains dossiers au des affaires là ou une ou des parties se trouvent peut être des étrangers.
- Un entretien réalisé avec une avocate : 90-91 « *Parce que il y a certains dossiers ...des affaires ...des parties se trouvent à l'étranger.* »

- Traiter avec une société multinationale.
- Un entretien réalisé avec une avocate : 90-91 « *même parce que ooo...hnalkhadma ta3na machighirff ...ldzayr (notre travail n'est pas seulement en Algérie machi (ce n'est pas) ou niveau nationale bark(seulement) mais, au niveau international. »*
- Traduire certains dossiers en langue arabe.
- Un entretien réalisé avec une avocate : 90-91« *Plusieurs parties se trouve à l'étranger il faut les traduire en arabe »* avec une
- Les avocates s'accorde à dire que la maîtrise de cette langue est obligatoire et indissociable de leurs domaine de travail.
- Un entretien réalisé avec une avocate : 90-91« *oooh oui on'aaon'aa vraiment besoin de ... ce...De cette langue surtout la langue française dans notre domaine autant que avocate, c'est indissociable ! »*

Ce qui concerne les huissiers de justice nous résumons leur utilité du français comme suit :

- Rédiger et remettre une citation à comparaitre, une citation en matière civile.
- Un entretien réalisé avec un huissier de justice : 93-94 « *On a aussi aaa... des citations à rédiger sois des citations à comparaitre sois des citations en matière civile... »*
- Rédiger et remettre une notification de jugement, des constats, Rédiger et remettre des copies d'actes judiciaires.
- Entretien fait avec un huissier 93-94 :« *Rédiger des constats, des actes juridiques, des notifications de jugement...etc. »*
- À L'heure d'un jugement de quelqu'un qui s'exprime en langue française.
- Un entretien réalisé avec un huissier : 93-94 « *W zid (aussi) il ya des gens qui parlent que le français, alors je suis dans l'obligation d'exprimer en arabe...etc. ! »*

Pour les notaires nous pouvons dire qu'ils utilisent la langue française pour :



Traduire des textes juridiques.

- Un entretien réalisé avec un notaire : 96-97 « *Pourquoi, puisque aaa... on a des textes à traduire... »*
- Comprendre et traduire certaines procurations rédigées par des postulats algériens
- Un entretien réalisé avec un notaire : 96-97« *des procurations aa... rédiger par les postulats algériens aa... Ce sont des aa..aa procurations rédiger en français, donc on 'est obligatoire de savoir le français pour qu'on puisse Sacher ces ces... contenu de ces procurations, et les traduire bien sûr ! »*

Nous arrivons maintenant à résumer les usages de la langue française chez les juristes :

- étudier les divers dossiers.
- Un entretien réalisé avec un juriste : 100-101« *Étudier les divers dossiers ...etc. ! »*
- Rédiger les projets de contrats, Suivre les réclamations des clients.
- Un entretien réalisé avec un juriste :100-101« *...par exemple aaa...pour suivre les réclamations des clients, rédiger les projets de contrats, aaa...pour prise de décision en expliquant les risques encourus et en préparant des constats ! ».*

Enfin les administrateurs ou les attachés d'administration ont besoin du français pour :

- Comprendre et rédiger des correspondances administratives (courrier)
- Un entretien réalisé avec un administrateur : 102-103« *rédiger et comprendre des correspondances administratives courrier, la communication du groupe, pour aaa...etc. ! »*
- Pour la compétence et la communication entre les administrations publiques, pour la communication du groupe, pour les formations...etc.
- Un entretien réalisé avec un administrateur : 102-103 « *pour la communication entre les administrateurs publiques, courrier, la communication du groupe, pour aaa...etc. ! »* un entretien fait avec un administrateur :

Récemment à la question :

- « à quel types de compétences faites-vous appel pour y faire face ? »
- Vos compétences à comprendre un écrit en langue française ?
- Vos compétences à comprendre quelqu'un qui s'exprime en langue française ?
- Vos compétences à rédiger en langue française ?
- Vos compétences à vous exprimer en langue française ? »

Nous avons retenu les réponses suivantes :

- Un entretien réalisé avec une avocate : 92 « *kolch (tous) les compétences hadhokemel (tous ces compétences) , surtout la première et la troisième .»*
- Un entretien réalisé avec un huissier : 94 « *aaaa... dans mon domaine du travail la première et aaaa... la troisième compétence »*
- Un entretien réalisé avec un notaire « *....surtout aaa... les deux relatives à l'écrit ! »*

À partir de ces réponses, nous constatons que la majorité de ce public favorise les deux compétences relatives à l'écrit :

- La compétence à comprendre un écrit juridique ou administratif rédigé en langue française.
- La compétence à rédiger ou à répondre par écrit à une lettre ou à un courrier administratif en langue française.

En ce qui concerne le reste de compétences, c'est-à-dire les deux compétences relatives à l'oral, nos professionnels s'accordent à dire qu'ils y font appel dans certaines situations, par exemple ; notre avocate a cité les compétences de la compréhension et de la production orale, dans le cas de clients émigrés ayant des affaires d'héritage, de divorce ou de conflits de tous

genres, résidants en France depuis leur jeune âge et ne s'exprimant qu' en français. Dans ce cas, l'avocat est sensé maîtriser cette langue.

Sur la base de ces réponses On constate que notre public de professionnel, n'utilise pas plus les compétences relatives à l'oral que celle de l'écrit.

### 1.2.2 Le rôle de module français étudié durant le cursus universitaire

À la question :

- « Le module de terminologie que vous avez étudié durant votre cursus universitaire, a-t-il servi au développement de votre niveau en langue française et à l'enrichissement de votre vocabulaire juridique et administratif ? ». Nous avons retenu les réponses suivantes :
- Un entretien réalisé avec une avocate : 91 « *il n'est pas vraiment servi, très peu c'est insuffisant puisque aa..aa..Puisque wachqrina (ce que nous avons étudié) fi (à) l'université makrinachbzzaf (nous n'avons pas beaucoup étudié ce module ! nous avons des difficultés de comprendre certains textes juridiques et des difficultés au niveau de l'écrit...)* »
- Un entretien réalisé avec un huissier : 94 « *ya3ni ana fi elhayat nta3i el3amaliya wllakimangolo f l'expérience nta3i aaa... (Dans le domaine de mon travail ou comme on dit à mon expérience) je veux dit vraiment pas assez !* »
- Un entretien réalisé avec un huissier :94-95 « *aaa...ce module ne répond pas aux besoins que nous utilisons dans notre domaine du travail w zidlaysaghaniybimafihelkifayalikay na3tamida 3alayhi miablmia(en outre , il n'est pas assez riche vraiment...par a port à notre domaine !* » Pour moi j'ai beaucoup des difficultés surtout au niveau de l'écrit »
- Un entretien réalisé avec un juriste : 100 « *aaa... oui, oui bien sûr mais il faut mieux chercher et mieux approfondir parce que vraiment c'est insuffisant* »

Ces réponses indiquent que *notre* public de professionnel du domaine juridique et administratif, admettent avoir des difficultés dans toute les quatre

compétences, néanmoins, la difficulté majeure est celle de la rédaction de documents ou de lettres en langue française. Suivie par la traduction de ces documents ou de ces lettres administratifs en langue cible puis la compréhension de quelqu'un ou d'un client qui s'exprime en français. Ainsi ils s'accordent à dire que ce module étudié durant leur cursus universitaire ne serve au développement et à l'enrichissement de leurs compétences.

À la question :

- «Avez-vous d'autres suggestions à fournir, servant l'élaboration de ce programme ?, quelles sont ces suggestion ?

Nous avons retenu les réponses suivantes :

- entretien réalisé avec un huissier : 96 *Un « aaa...moi je suggère qu'ils devraient l'améliorer et l'élargir surtout au niveau de la langue et étudié des autres choses et pas seulement en termes juridique et de traduction ! »*
- un entretien réalisé avec un juriste :101*« aaa...évaluer le programme de ce module parce que le juriste ou un avocat ou un notaire pour prendre en charge des dossiers de plus en plus important ,aaa...et pour devenir un directeur juridique ,il doit maitriser parfaitement la langue française ! »*

En ce qui concerne les suggestions fournies par nos professionnels, ils insistent sur le fait d'élaborer un programme qui répond aux besoins et attentes des étudiants de la filière de droit et sciences administratives et juridiques.

C'est à partir des suggestions faites par nos professionnels du domaine juridique et administratif et à la lumière de notre analyse que l'on a réussi de réaliser nos activités pédagogiques qui répondant ainsi à leur demande et à leur besoins pour le futur professionnel. Et c'est suite à cette enquête sur le terrain professionnel que notre recherche s'est axée sur les deux compétences relatives à l'écrit (compréhension et production/rédaction). Ainsi notre champ de recherche est bien délimité, vu que notre

objectif principal est celui de répondre aux besoins les plus récurrents de notre public FOS.

La deuxième partie comporte nos propositions didactiques dispensées à notre public d'étudiants, qui sont en première année universitaire de la filière de «Droit et sciences administratives et juridiques» au niveau de l'université Abderrahmane Mira.

Ce présent programme sera consacré aux activités qui répondent le mieux possible aux besoins de nos publique étudiants ; ceci dans le but de permettre à l'apprenant, de développer leurs compétences pour sa carrière professionnelle future. Nous nous sommes intéressés surtout aux deux compétences relatives à l'écrit.

Nos publics professionnels du domaine juridique et administratif, nous affirment que le volume horaire prévu pour le module de terminologie est 1heure par semaine. Ils s'accordent à dire que s'est très insuffisant, pour cette raison nous avons suggéré un autre volume, qui est de 2heurs à 3heurs par semaine.

## **2 Les propositions didactiques**

### **2.1 L'objectif global de nos activités**

Notre objectif est de faire acquérir et mémoriser à notre public d'étudiants les compétences suivantes :

- Compréhension de l'écrit (**Comprendre les écrits juridique ou administratif rédigés en français.**)  
Production de l'écrit (**Rédiger des écrits juridiques ou administratifs en langue française.**)
- Compréhension de l'oral (**Comprendre des écoutes ou des discussions en français qui sont en rapport avec le domaine juridique**) / Production de l'oral (**s'exprimer à l'oral en français par rapport à un thème juridique**).

### **2.2 Les objectifs essentiels de nos activités proposées**

- Lire et comprendre des textes, des articles, des documents juridiques et administratifs.

- Rédiger des textes, des documents juridiques, des citations.
- Rédiger des contrats
- Rédiger des décisions juridiques ou administratives.
- Formuler des réclamations.
- Rédiger un CV ou une demande de recrutement.

### **3 Les activités proposées pour les étudiants droits et des sciences administratives et juridiques**

Nos activités ont été établies en fonction des besoins et les résultats constatés lors de notre enquête chez nos professionnels du domaine juridique.

#### **3.1 Les activités de vocabulaire**

Nos activités de vocabulaire ont pour objectif d'acquisition du vocabulaire et du et du discours professionnel, assimilation des compétences langagières liées au domaine professionnel et les relations entre les mots, les termes juridiques.

**Activité 1**

**Consigne** : Reliez chaque terme proposé à sa définition :

Terme	Définition
<b>Le droit constitutionnel</b>	<p>-il régit les rapports entre les Etats et les organisations internationales, il inclut notamment le droit des traités</p>
<b>Le droit administratif</b>	<p>-il s'agit de la branche de droit qui règlemente toutes les questions juridiques liées aux impôts. Il définit le montant, l'assiette ainsi que le mode de recouvrement des divers impôts et taxes.</p>
<b>Le droit financier</b>	<p>-c'est la branche qui étudie les règles qui régissent le budget de l'Etat, ce dernier est voté par le parlement une fois par an et dépensé sous contrôle et conformément à des règles à la fois.</p>
<b>Le droit fiscal</b>	<p>-permet de réglementer la structure de l'administration, ses rapports avec les particuliers et il est appliqué par une juridiction spécialisée nommé le tribunal administratif.</p>
<b>Le droit international Public</b>	<p>-fixe les règles de base d'organisation de l'Etat et de fonctionnement de l'Etat et de l'ensemble des institutions publiques à caractère politique, il est situé au sommet des sources de droit.</p>

**Activité 2**

**Consigne :** Nos informations précédentes indique qu'il ya trois type de pouvoir (le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire). Déterminez le type de pouvoir auquel font référence les titres de Journaux suivants :

1 • Retrouvez à quel type de pouvoir ces titres de journaux font référence. Notez également ce pouvoir.

**a** Réforme de la procédure de divorce : feu vert du Conseil constitutionnel!

**b** DÉBATS HOULEUX AU PALAIS DU LUXEMBOURG

**c** Après la dissolution de l'Assemblée des Mandataires en juin

**d** Fermeture progressive des centres nucléaires le ministère de l'Environnement dit non

**e** UNE LANGUE ÉTRANGÈRE DANS TOUTES LES ÉCOLES PRIMAIRES À PARTIR DE 2015

**f** RÉFÉRENDUM SUR LA RÉGIONALISATION ; C'EST NON!



**Activité 3 :****Consigne :** Reliez chaque terme à son sens arabe :

Le pouvoir constituant	السلطة التأسيسية
Ratification d'un trait	إصدار القانون
Suprématie de la constitution	إلغاء القانون
Promulguer une loi	تعديل القانون
Amender une loi = modifier une loi	التصديق على المعاهدة
Abroger = supprimer = annuler une loi	إساءة استعمال السلطة
Abus d'autorité	دستور
Ordre public	سمو الدستور
Constitution	النظام العام

**3.2 Activité de conjugaison**

Nos activités de conjugaison permettent à l'apprenant d'indiquer la personne qui fait l'action, le moment où se déroule l'action.

**Consigne :** Réécrivez les textes suivants en les mettant au futur simple et désignez sa valeur :

Un Etat de droit n'est pas nécessairement limité à un seul pays, en effet, le système juridique de l'union européenne constitue un état de droit. De la même façon, les 45 Etats membre du conseil de l'Europe sont soumis à un même état de droit car ils sont contrôlés par la cour Européenne des droits de l'homme. Le concept d'Etat de droit a été inventé en Allemagne et mis en œuvre avec la République de Weimar.

Chère Laura,

Voici ma première lettre de Lausanne. Je suis arrivée il y a un mois et j'habite en colocation avec deux copines. Le quartier est tranquille et agréable, et pas trop loin de l'Université.

Le bord du lac est vraiment magnifique et je fais beaucoup de sport. Surtout de la planche à voile, parce que le moniteur est sympa!

Bien sûr, les cours de Droit sont aussi très intéressants. Je dois beaucoup travailler mais ça me plaît

Je me réjouis de te revoir pendant les vacances. Salue tes parents de ma part. Je t'envoie de gros bisous.

Julie

### 3.3 Activité d'orthographe

Notre choix de ces activités n'est pas au hasard nous les suggérons parce que elles régissent la langue française, permet de ce faire comprendre et éviter le mieux possible les erreurs d'orthographe.

**Consigne** : Choisissez l'orthographe correcte des termes juridiques suivants :

- Décentralisation - Dicalentralisation - Desentralisassion.
- Accusé - Aquisé - Acusé.
- Justitiable - Joustissiable - Justiciable.
- Aide judiciaire - Ade judissiaire - Aidjuditiaire.
- Les paines - Les panes- Les peines.
- Le govarnement - Le gauvarnoment - Le gouvernement.
- Régime présidentiel - Régemprisidanssial - Régémeprecidantial.
- Cours - Cour - Coure - Court.
- Delis - Délit - Delie.
- Hyerarchie - Hiérarchie - Yerarchi.

### 3.4 Activité de grammaire

La grammaire permet à l'apprenant d'apprendre l'ordre des mots, l'apprenant doit connaître la grammaire pour mettre les mots ensemble dans un ordre raisonnable et ajouter les bons résultats. Ce type d'activité permet à produire des combinaisons de

sons et de lettres que les autres peuvent comprendre, transmettre des informations soient compris ...etc.

**Consigne** : Parmi les phrases suivantes, quelles sont Celles qui ont une structure grammaticale correcte?

- L'administration est tenue de constituer un dossier administratif pour chaque fonctionnaire.
- J'ai l'honneur de demander à vous, de bien vouloir accepter ma candidature.
- Le recrutement des fonctionnaires est soumis au principe de l'égal accès aux emplois publics.
- Le fonctionnaire dans le droit syndical exerce dans le cadre de la législation en vigueur.

### **3.5 Activités de lexique**

Le lexique est le trésor de la langue française, il permet à l'apprenant de bien connaître les mots des différents domaines. Nos activités proposées aident l'apprenant de mieux connaître le lexique juridique.

#### **Activité 1**

**Consigne** : Lisez attentivement les documents suivants puis repérez le lexique juridique

Le système judiciaire algérien se caractérise par le double degré de juridiction (tribunaux -cours) avec au sommet de la pyramide, la cour suprême à laquelle la

Constitution confère le rôle d'organe régulateur de l'activité des cours et tribunaux de l'ordre judiciaire.

Elle assure l'unification de la jurisprudence à travers le pays et veille au respect de la loi.

Le système judiciaire algérien se caractérise depuis la Constitution de 1996 par la dualité de juridiction (l'ordre judiciaire et l'ordre administratif).

Toute personne qui s'estime lésée par les agissements de l'administration ou un établissement public à caractère administratif a le droit de recourir aux juridictions de l'ordre administratif pour obtenir réparation à savoir ; le tribunal administratif et le conseil d'état.

**Activité 2**

**Consigne** : à partir des verbes suivants trouvez les substantifs et les adjectifs

<b>Verbe</b>	<b>Substantif</b>	<b>Adjectif</b>
a) Juger b) Comparaitre c) Ester d) Inculper e) Témoigner f) Perquisitionner g) Condamner h) Amender i) Modifier j) Corriger		

**3.6 Activités de compréhension écrite**

Notre principal objectif de ces activités est Comprendre les écrits juridique ou administratif rédigés en français.

**Activité1**

**Consigne** : lisez attentivement les deux articles juridiques Proposés puis répondez aux questions ci-dessous :

**La constitution du 4 octobre 1985**

**Article premier.** - La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale.

-Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.

-Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

**Article deuxième.** - La langue de la République est le français.

-L'emblème national est le drapeau tricolore bleu, blanc, rouge.

- L'hymne national est la Marseillaise

-La devise de la République est « liberté, Egalité, Fraternité ». Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple.

**Les questions :**

- Réécris le premier article dans ton propre façon.

-La France assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens avec distinctions ?

-L'organisation de la France est centralisé ?

-réponds par vrai au faut :

- L'emblème national de la France est le drapeau tricolore bleu, blanc.

-La devise de la République est « liberté »

-quel est le principe de la république française ?

**Activité 2**

**Consigne :** lisez attentivement le document juridique suivant puis répondez aux questions ci-dessous :

Maitre : XXX ADRAR. Le : 11/03/2016

AVOCAT A LA COUR

Agréé près LA COUR SUPREME

Et LE CONSEIL D'ETAT

Adresse du cabinet: XXX

A monsieur le consul algérien à Bordeaux

Objet : Demande de procuration

Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter votre haute bienveillance de bien vouloir accepter ma demande citée en objet.

Je tiens à vous informer que monsieur KHELLADI AMAR, né le 16/08/1964 à Adrar , est un citoyen algérien résidant à Bordeaux, et afin de pouvoir régler ses affaires en Algérie son frère KHELLADI DJAMEL (né le 18/06/1967 à Adrar) aura besoin d'une procuration où il lui donne le droit de régler ses affaires et faire les procédures nécessaires auprès de l'O.P.G.I (l'Office de promotion et de gestion immobilière) de Adrar.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes salutations les plus

Distinguées.

L'AVOCAT

(Signature)

**Les questions :**

- Quel est l'objet du texte ?
- Qui est le destinataire du texte ?
- Qui est le destinataire du texte ?
- Que demande le destinataire dans le texte ?

### 3.7 Activité de compréhension orale

Les activités de compréhension orale permettent à l'apprenant de Comprendre des écoutes ou des discussions en français qui sont en rapport avec le domaine juridique.

#### Activité :

**Consigne :** Ecoutez attentivement cette lettre puis répondez aux questions ci-dessous

*Nom, Prénom : MACHOCHE Rabeh*

*Date 18/01/2016*

*Adresse :*

*Tel :*

*A monsieur le chef de service*

*Email :*

*Objet : demande de démission*

*Monsieur,*

*Je vous prie de bien vouloir considérer la présente missive comme lettre de démission officielle.*

*Je me suis vraiment emmerdé à bosser dans cette boîte et c'est surtout de votre faute. Vous êtes le pire chef de service que j'ai eu le malheur de connaître.*

*Vos talents personnels sont virtuellement inexistantes, vous êtes incapable de susciter la moindre étincelle de loyauté de la part de vos collaborateurs, vous avez moins de charisme qu'une moquette et je suis certain que le membre moyen de n'importe quel Boys Band est doté d'un meilleur sens des affaires que vous. En plus, vous donnez vraiment l'impression d'être le rejeton d'un mariage consanguin.*

*Je n'ai jamais aimé travailler ici. Mon salaire a toujours été nul et si je suis resté si*

*Longtemps, c'est parce que je me suis servi du téléphone et de la machine à timbrer du service Courrier pour monter ma propre petite affaire au noir de vente par correspondance. Sans compter que mon beau-frère m'emprunte la voiture de fonction tous les week-ends pour faire le taxi et arrondir ses fins de mois. Ah, et puis j'oubliais le très profitable petit « business » de vente de fournitures de bureau qui me permettait d'installer un stand sur les kermesses et brocantes de la région.*

*On m'a proposé du travail chez l'un de vos concurrents directs.*

*En fait, on me l'a proposé depuis plus d'un mois mais j'ai eu besoin de cette période pour finir de photocopier toutes vos archives clientèle confidentielles ainsi que tous vos bilans. N'espérez pas me traîner en justice sous le prétexte fallacieux d'une quelconque opération d'espionnage industriel. Je vous signale que j'ai en ma possession,*

*conservée dans un endroit sûr, tous les négatifs des photos prises à la dernière fête du bureau. Si vous souhaitez ne pas mettre votre mariage en péril, je vous suggère de vous tenir à carreau.*

*Quant aux négociations concernant mon préavis, je vous laisse seul juge. Vous pouvez me libérer dès aujourd'hui (avec le solde de mes congés et une généreuse prime de départ) et vous n'entendrez plus parler de moi.*

*D'un autre côté, il est fort possible que vous vouliez suivre la procédure et m'obliger à rester le temps du préavis stipulé dans mon contrat. Dans ce cas, il est fort possible qu'au cours de cette période je sois pris de violentes crises du syndrome de Tourette et que je sois alors incapable de me retenir de cracher partout, d'injurier les clients, voire d'interrompre les rendez-vous avec de futurs partenaires financiers.*

*Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,*

*La signature*

### **Les questions :**

- Quel est le type du texte ?
- Qui est l'auteur de cette lettre?
- A qui est-elle destinée?
- Quel est le thème de cette lettre?
- Quelles seraient les raisons de la démission ?
- Quelle est la raison qui l'a poussé de rester dans ce travail ?

### **3.8 Activités de production écrit**

Grace à ce type d'activité notre apprenant peut rédiger des textes qui sont liés au domaine juridique (citation à comparaître, citation de matière civile ...etc.)

#### **Activité 1 :**

**Consigne:** Rédigez une citation à comparaître à la manière de celle qui t'est proposée ci-dessous :



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Justice  
 Cabinet maître  
 Huissier de Justice  
 Près le le tribunal d'Aïn Témouchent  
 Dossier : n° 329 / cit / 15

Monsieur le Procureur de la République près  
 le Tribunal d'Aïn Témouchent

Objet : Remise d'une Citation à comparaître  
 Référence : Protocole judiciaire Algéro-Français

Conformément au protocole judiciaire Algéro- Français complété  
 par l'ordonnance du 21 - 07 - 1965 et du décret n° 66/313 , j'ai l'honneur  
 de vous prier de bien vouloir transmettre à Monsieur le Procureur de la  
 République près de la Cour d'Appel de Metz la requête introductive d'instance  
 à l'effet de la notifier à la requête de la dame S N à Monsieur L  
 D demeurant à 24 Rue Joffre 57240 Vilvange France , il ya lieu de la requête  
 introductive jointe à sa traduction , soit à personne soit à personne soit au domicile  
 réel ou élu entre les mains de sa famille qui habitent avec lui ou à domicile élu  
 Lui notifier qu'il est assigné à comparaître devant le Tribunal de  
 Aïn Témouchent , cour Aïn Témouchent , section Affaire de Famille , audience du  
 10/06/2015 à 09:00 h , qu' il peut se faire représenter par un mandataire légal  
 ou conventionnel et que faute pour le défendeur de comparaître , il s'expose  
 à ce qu'un jugement soit rendu contre lui sur les seuls éléments fournis par  
 demanderesse et ce conformément aux articles 18 , 19 , 405 à 416 du code  
 Procédure Civile et Administrative Algérien .

AIN TEMOUCHENT LE :  
 L' HUISSIER DE JUSTICE

### Activité2

**Consigne** : Rédigez une demande d'emploi à la manière de celle t'est proposée ci-dessous :

**Berthe JARNET**

56 rue Grenache  
34730 Prades-le-lez  
Tél. : 04.67.99.99.99  
bert.jarnet@yahoo.fr

EXCOOTIC Voyages  
23 rue Auguste  
34000 Montpellier

Prades, le 7 septembre 2017

Objet : demande de stage

Madame, Monsieur,

Actuellement en deuxième année de Bac PRO ARCU ( Accueil, Relation Clients et Usagers ), je souhaiterais rejoindre votre agence pour un stage conventionné de trois semaines dans le domaine de l'accueil.

J'ai déjà effectué, précédemment, un stage à l'office de tourisme de Carnon et j'ai pu mettre en pratique l'accueil, l'assistance et l'orientation du public.

Désireuse de mettre en application les acquis théoriques appris en classe et bien sûr de les enrichir à votre contact, je souhaite vivement intégrer votre agence afin de renforcer mon parcours professionnel.

Ponctuelle, souriante et avenante, je suis prête à m'impliquer complètement dans les missions que vous pourrez me confier.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ainsi que pour un entretien au cours duquel je vous détaillerai précisément mes motivations.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous portez à ma candidature et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Stage conventionné  
Dates du stage : 15 janvier au 2 février 2018

### 3.9 Activité de production orale

Ces activités permettent d'acquérir une parfaite maîtrise de la langue française.

#### Activité

**Consigne :** Imaginez-vous cette situation de divorce (deux mariés qui veulent divorcer, un avocat et un juriste). En prenant chacun de vous un rôle.

(Un des époux veut demander le divorce pour une faute car son époux a commis une violation grave ou renouvelée des devoirs et obligations liés au mariage rendant intolérable le maintien de la vie commune.)

(L'avocat est chargé de défendre son client, avant pendant et après une procédure judiciaire. Il a également un rôle de conseil. L'avocat doit se montrer à son serment : exercer avec humanité, conscience...etc.)

# **Conclusion**

## Conclusion

La langue française est considérée comme une langue étrangère par rapport à notre langue maternelle. L'enseignement-apprentissage du FLE devient nécessaire et important dans le contexte algérien et dans tous les domaines, sois culturels ou professionnels. Ainsi, notre travail de recherche appartient au domaine du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS), nous avons mis l'accent sur une enquête de terrain et des entretiens dans le but d'identifier des besoins langagiers dans le domaine de droit.

Cette recherche a mis en évidence les difficultés langagières rencontrées par les étudiants de la première année inscrits à la faculté droit et sciences juridiques et administratives, l'utilisation de la langue française dans le domaine professionnel.

Concernant la partie pratique de notre recherche a été consacrée sur une enquête de terrain réalisée à travers des entretiens dispensés aux professionnels de domaine juridique et administratif, aux enseignants de département droit. L'objectif global de notre recherche était l'identification des besoins, des difficultés langagières et le programme destiné aux étudiants de première année droit en tenant compte l'utilité de FLE dans le domaine juridique. Enfin suggérer des activités appropriées aux besoins de notre public cible.

A la lumière de notre analyse des résultats, nous avons pu conclure en premier lieu que notre public de professionnel est besoin vraiment de la langue française, ainsi à affronter leur futur milieu professionnel. Par confisquant, il existe une contradiction entre les enseignants de département droit, qui s'accordent à dire que le programme qu'ils enseignent à ces étudiants n'a aucune importance et utilité par rapport au domaine professionnel parce qu'il s'agit de mémoriser et de traduire quelque termes juridiques.

Dépend de nos entretiens qui ont été réalisés avec notre public professionnel nous avons pu conclure que les étudiants de première année droit ont vraiment besoin de développer les deux compétences relatives à l'écrit (la compréhension et la production écrite), puis les deux compétences relatives à l'oral (la compréhension et la production oral).

## Conclusion

Les résultats de notre recherche nous montrent que nos hypothèses de départ ont été confirmées ; à propos des étudiants de droit et des sciences administratives et juridiques qui n'ont pas besoin simplement d'un cours de terminologie pour apprendre le français. Mais ils ont besoin d'une correcte vue, correcte idée sur leur mission future à travers le programme destiné à ces étudiants.

A la lumière d'analyse de nos entretiens, nous concluons que Les étudiants de droit et des sciences administratives et juridiques ont un besoin évident du français dans le contexte actuel, ont besoin d'un programme qui réponde à leurs besoins beaucoup plus les deux compétences relatives à l'écrit (la compréhension et la production des écrits juridiques et administratifs). Un programme qui fournit le lien le plus proche avec leur environnement professionnel, qui l'aide à un parfait maîtrise de la langue française pour atteindre les résultats souhaités.

Nous avons constaté que les enseignants ont confirmé que leurs apprenants ont besoin du français pour comprendre des documents relatifs à leur domaine.

L'enseignement du FOS à l'université de Bejaia plutôt dans les universités algériennes se limite malheureusement à expliquer des notions du domaine spécifique .C'est notre cas du module de la terminologie destiné aux étudiants de droit et des sciences administratives et juridiques.

Enfin, nous pouvons dire que notre recherche n'est qu'une petite partie de l'encadrement qui contient les divers programmes de FOS qui aident à développer les connaissances et les capacités plutôt les besoins réels de nos public d'étudiants en droit et sciences administratives et juridiques , ouvrant ainsi la porte pour de prochaines recherches plus approfondies et plus représentatives.

# **Bibliographie**

## Bibliographie

- Abdelhamide Samir, 2011, *pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation des représentations sociolinguistique des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi- Ouzou*, 2011, mémoire de magister, Tizi- Ouzou.
- Aicha BENAMAR, 1997, *le statut de polysémique du FLE dans l'enseignement/apprentissage en Algérie, les cahiers d l'Asdiffé*, n 08, Hachette, Paris, p : 205.
- Aldjia MEDJDOR ,2012, *Difficultés des étudiants algériens des filières scientifiques et techniques au matière de langue française cas d'El Oued*, mémoire de master à l'université d'El Oued.
- Amel LEBSSISSE, 2015, *les procédés explicatifs et l'enseignements/apprentissage du FLE : cas de 3ème AS au lycée Moufdi Zakaria à Touggourt*, mémoire de master, université KASDI MERBAH –Ouargla.
- CHALLE Ouid, 2002, *enseigner le français de spécialité*, paris.
- Christina SEFU, 2014, *la didactique du français sur objectif spécifique*
- Claude CORTIER &PARPETTE Chantal (dir), 2006, *de quelques enjeux et usages historiques du français fondamental*, in document pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 36.
- CUQ et Davin CHNAN, 2009, p : 73-86.
- CUQ Jean-Pierre, I Gruca, 2005, p : 94.
- Daniel COSTE & Robert(1976) *dictionnaire de didactique des langues*, paris, Hachette.
- Daniel COSTE, GALISSON Robert(1976) *dictionnaire de didactique des langues*, paris : Hachette.
- Emile Durkheim, 2005, *les représentations de la langue française chez les étudiants de la première année de licence de française*, mémoire de magister, université Mentouri Constantine.
- Farah SMAHI, 2016, *la traduction dans l'enseignement /apprentissage du FLE*, mémoire de master, université de Tlemcen.



## Bibliographie

- Farid YAHIAOUI, 2014, *le rôle de la langue maternelle dans l'appropriation du français langue étrangère*, mémoire de master, université de Bejaia.
- Florence MOURLHON DALLIES, 2006, *penser le français langue professionnelle*, le français dans le monde, coll. recherches et applications, clé international, n°346.
- Florence MOURLHON DALLIES, 2006, « du français sur objectifs spécifiques ou français langue professionnelle (FLP) » in le français dans le monde, recherches et applications, numéro spéciale paris : CLE international et FIPF.
- Florence MOURLHON DALLIES, 2008, *enseigner une langue a des fins professionnelles*, paris : Didier, col, langues & didactique.
- Foudil CHERIGUEN, 1997, *politique linguistique en Algérie*, In : Mots,
- Foudil DAHOU, 2011, *enseignement/apprentissage du français en Algérie : Enjeux culturels et représentations identitaires*, mémoire de master, université KASDI MERBAH-OUARGLA.
- Foudil DAHOU, 2011, *enseignement/apprentissage du français en Algérie : Enjeux*
- Gisèle HOLTZER, 2004, *du français fonctionnel au français sur objectif spécifiques* », le français dans le monde, coll., recherches et applications « français sur objectifs spécifiques : de la langue au métier, clé international.
- Idem LEART, 1955, *les langues spécialisées*. Paris : presses université de France.
- Imen BOUZID, 2015, *un programme FOS pour les étudiants en droit et sciences administratives*, mémoire de master, Université d'Oran.
- Jacques LECLERC, 2001, *Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde*, Québec TLFQ. Université LAVAL.
- Jean CALVET, 1999, *pour une écologie des langues du monde*, Plon, paris.
- Jean Marc MANGIANTE et C-PARPETTE, 2013, *l'enseignement-apprentissage différencié en classe du FLE*, université du Biskra.
- Jean Marc MANGIANTE et Parpette Chantal, 2004, *le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'une cour*, Hachette, paris.

## Bibliographie

- Jean PEYTARD et Sophie MOIRAND 1992, *discours et enseignement du français, les lieux d'une rencontre*, Hachette, paris.
- Jean Pierre CUQ, 2003, *cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, p : 4/6.
- Jean Pierre CUQ, 2003, *dictionnaire de didactique de français langue -seconde* , asdifle/clé international, paris, p : 109/110
- Jean Pierre CUQ, 2004, *dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : Asdifle, CLE international
- Jean-Claude BEACOO et Lehmann DENIS,1990, *Publics spécifiques et communication spécialisée* , in le français dans le monde, coll. Recherches/applications, Clé international, n°235.
- Jean-Marc MANGIANTE Cuq. Parpette Chantal, 2010, *le français dans le monde : recherches et application*, n°47.
- Joseph NUTIN, 1998, *théorie de la motivation humaine*, paris, Kenza OUZANI, 2012, *l'apprentissage du français en situation a didactique*, mémoire de master, université d'Oran p : 98
- Kocourek ROSTILAV, 1982, *la langue française de la technique et de la science*, paris :Auflage
- Lauriane BOUCHET, 2012, *l'enseignement de français sur objectifs spécifiques a un public débutant*, mémoire de master, université Stendhal p : 29.
- Lehman DENIS, 1992, *objectifs spécifiques en langue étrangère*, Hachette FLE.
- Lehmann DENIS, 1993, *Objectifs sphériques en langues étrangères. Les programmes en questions*, Hachette, Paris.
- Louis PORCHER, 1976, *monsieur Thibault et le bec bunsen*, étude de linguistique appliquée, n°23
- M'hand AMMOUDEN (2013), « de la notion appliquée »vers une nécessaire autonomie », in multilingues, n°1 page59-68(en [www Univ-Bejaia dz/documents 5% 20Ammouden % 20 M'hand.PDF](http://www.Univ-Bejaia.dz/documents/5%20Ammouden%20M'hand.PDF)).

## Bibliographie

- Mahmoud BENNACER, 2010, *analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public : cas du français*, mémoire de magistère, université de Bejaia.
- Marie-Claire Tchiboula MUTOMBE, 2015, *l'enseignement et apprentissage de l'anglais, langue seconde, au primaire en Maurice : Enjeux Actuels et perspectives futures*, mémoire de master, université de Québec à trois –rivières.
- Mariette MEUNIER (2007) « qu'est ce qu'une langue de spécialité ? », (en ligne) [http ; //ww.intern.net/public/langues% 20 de %20 SP% C 30% A9 cialit% C3% C9.](http://www.intern.net/public/langues%20de%20SP%C3%A9cialit%C9)
- Mohamed ACHOUCHE, 1981, *la situation sociolinguistique en Algérie, langues et migrations*, Grenoble : presse université de Grenoble.
- Mahmoud BENNACER, 24 janvier-30 janvier 2016, Association des enseignants de français de Russie Séminaire National.
- Nadejda ABACAROVA, 2010, *le français médical-le travail en perspective*, mémoire de master, Université d'état des sciences humaines(RGGU)/CCF, fédération de Russie.
- Nassima TAGMOUNT, 2015, *l'enseignement spécifique du français dans la formation des agents de transit et dédouanement CFPA de Bejaia*, mémoire de magister, Tizi- Ouzou.
- Pierre LEART, 1995, *Les langues spécialisées*, PUF, Paris.
- Rabah SEBAA, 1999, cité par Y. DERRADJI, *la langue française en Algérie particulièrement lexical ou norme endogène ?*, dans les cahiers du SLADD, SLADD (janvier 2004), université Mentouri Constantine.
- René RICHTERICH, 1925, *besoins langagières et objectifs d'apprentissage*, coll. F série recherches/application, paris, Hachette.
- Robert CHAUDENSON, 1988, *proposition pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*, paris, A.C.C.T-I.E.C.F.
- Salah DERRADJI, 2002, *le français en Algérie*, dans les cahiers du SLADD, université -Mentouri Constantine.

## Bibliographie

- Salma MILOUDI, 2013, *l'enseignement. Apprentissage différencié en classe du FLE.cas des élèves de 4<sup>ème</sup> année moyenne au C.E.M GANRJ Hocine à Biskra*, mémoire de master, université de Biskra.
- Tahar ZABOOT, 1989, *un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne.
- Warda SABEG, 2010, *le recours à la langue maternelle dans les cours de français au cycle moyen, mémoire de master*, université Mentouri de Constantine.
- AIT MOULA Zakia, 2014, *l'enseignement du français scientifique en « science et technologie à l'université* thèse de doctorat, université de Bejaia.

Sites:

- [www.le-fos.com](http://www.le-fos.com), « historique du FOS : le français sur objectifs spécifiques » en ligne. <http://www.le-fos.com/historique-5.htm>.(consulté le 10 /04/2019)

# **Annexe**

## **Annexes**

### **Annexes**

Ce travail de recherche a pour objectif de mettre au point un programme FOS qui répondrait le mieux aux besoins des étudiants de sciences administratives et juridiques, pour pouvoir s'acquitter de leurs professions futures. Veuillez nous faire l'honneur de répondre le plus clairement possible à nos questions.

#### **1. L'entretien avec les professionnels du domaine juridique et administratif**

##### **Section n°1**

1/Comment s'appelle le module français que vous avez étudié dans votre cursus universitaire ?

2/Avez-vous besoin de la langue française dans votre domaine du travail ? Pourquoi ?

3/Quels sont les types d'écrit qui circulent dans le domaine juridique et administratif ? Pourquoi ?

4/Le module de que vous avez étudié durant votre cursus universitaire, a-t-il servi au développement de votre niveau en langue française et à l'enrichissement de votre vocabulaire juridique et administratif ? Pourquoi ?

##### **Section n°2**

1/ Dans le cadre de votre profession, avez-vous rencontré des situations où vous étiez dans l'obligation d'employer vos compétences en langue française ?

2/ Quelles sont ces situations ?

3/A quels types de compétences faites-vous appel pour y faire face ?

-Vos compétences à comprendre un écrit en langue française (pourquoi ?)

-Vos compétences à comprendre quelqu'un qui s'exprime en langue française (pourquoi ?)

-Vos compétences à rédiger en langue française (pourquoi ?)

-Vos compétences à vous exprimer en langue française (pourquoi ?)

4/Avez-vous d'autres suggestions à fournir, servant l'élaboration de ce programme?

## **Annexes**

5/Si oui quelles suggestions ? Pourquoi ?

### **2. L'entretien avec les enseignants de la faculté droit**

#### **Section n°1**

1/ parlez nous de votre module de français que vous enseignez actuellement dans votre département droit

2/Quel est vraiment le contenu de votre programme des cours ? (Pourquoi ?)

3 / Dans le cadre enseignement apprentissage de votre module quel type du français utilisez –vous ?

-Le français général (pourquoi ?)

-Le français de spécialité (pourquoi ?)

4 /Pensez vous que ce module a un rôle à la carrière futur d'étudiants de votre département ? Pourquoi ?

#### **Section n°2**

1/Avez-vous expliqué les situations ou les étudiants étaient dans l'obligation d'employer leurs compétences en langue française ? Pourquoi ?

2 /Le contenu du module que vous enseignez a-t-il servi au développement de niveau de ces étudiants en langue française ? Pourquoi ?

3 /vous voulez développer quelles habilités ou faculté en cette langue pour votre étudiants ?

-Production écrite (pourquoi ?)

-Production orale (pourquoi ?)

-Compréhension écrite (pourquoi ?)

-Compréhension orale (pourquoi ?)

## Annexes

### Convention de transcription

Graphie arabe	Système employé	Description de la prononciation
ء	*a	Attaque vocalique légère
ا		Même valeur qu'en français
ب		Même valeur qu'en français
ت		Même valeur qu'en français
ث	th	« Comme le « th » anglais dans « the »
ج		Même valeur qu'en français
ج*	j	[Dans ce cas il est prononcé [dj]
ح*	h	Pas d'équivalent en français
خ	kh	Pas d'équivalent en français
د		Même valeur qu'en français
ذ	dh	Pas d'équivalent en français
ر	r	[roulé en français]
ز		Même valeur qu'en français
س		Même valeur qu'en français
ش	ch	Même valeur qu'en français
ص*	s	[prononciation emphatisée]
ض*	dh d	[prononciation emphatisée]
ط*	t	[prononcé avec emphase]
ع		Pas d'équivalent en français
غ	gh	[grasseyé en français]
ف		Même valeur qu'en français
ق	k	[Le [k] prononcé en mettant en contact la lèvre et la langue]



## Annexes

ك Même valeur qu'en français

ل Même valeur qu'en français

م Même valeur qu'en français

ن Même valeur qu'en français

ه. Pas d'équivalent en français

Correspond au « h » dans « hair » en anglais

و Correspond au « ou » du français

\*او Correspond au « ou » du français allongé

ي Même valeur qu'en français

## Annexes

### *La transcription de l'entretien*

#### *Avocate*

*E : Bonjour, Madame Makraniaaaa.. je suis la aaa pour une recherche aaa..de mon mémoire qui a pour objectif de mettre au point un programme FOS qui répondrait le mieux au besoin des étudiants de science administratives et juridiques pour pouvoir s'acquitter de leur profitions futurs. Veuillez nous faire l'honneur de répondre le plus clairement à ces questions suivantes !*

*I : oui Bonjour 3eslama (Au miel !)*

*E : i3eychek iselmak(merci c'est très gentil ),on peut commencés ?*

*I :ihih (oui !)*

*E: Merci, la première question : Comment s'appelle le module français que vous avez étudié dans votre cursus universitaire ?*

*I: ce module français qu'on a étudié l'heure de cursus universitaire s'appelle aaaa...Terminologie !*

*E:aaa.. En arabe ?*

*I:aaa..Elmostalahatelkanoniya (la terminologie !)*

*E : d'accord, merci /Avez-vous besoin de la langue française dans votre domaine du travail ?*

*I:oooh oui on'aaon'aa vraiment besoin de ... ce...De cette langue surtout la langue française dans notre domaine au temps que avocate, c'est indissociable !*

*E: d'accord, vous pouvez m'expliquer pourquoi, s'il vous plait ?*

*I :aaa...parce que aa il ya certains dossier fiiinnaa..ya certains dossiers nagh (ou) aa . . . des affaires lan (ya) des parties aaa..aa..nigh (ou) aa..plusieurs parties se trouve à l'étranger il faut les traduire en arabe aaa... même parce que ooo...hnalkhadma ta3na machighirff ...ldzayr (notre travail n'est pas seulement en Algérie) machi (c'est pas) ou niveau nationale bark(seulement) mais , au niveau international . Aussi, pour la compréhension et la production orale aaa...par exemple des émigrés ayant des affaires de divorce ....ect, et ne s'exprime qu'en français...ect !*

*E: d'accord !*

## **Annexes**

*I : même à l'échelle aaa..International !*

*E: ok, d'accord!*

*I: donc aaaa.. au temps que nakhadmo (nous travaillons) des affaires à l'étranger lazemikon 3andna rasid (il faut avoir un bagage),lazemikon 3andna aa.. kimankolohnaaa..(nous devons avoir ce que nous appelons le bagage) ou mémé temps...au même temps nmitriziwomachwiya( on maîtrise un peu) la langue française !*

*E : D'accord, merci ; la troisième question : Le module que vous avez étudié durant votre cursus universitaire, a-t-il servi au développement de votre niveau en langue française et à l'enrichissement de votre vocabulaire juridique et administratif ?*

*I : il n'est pas vraiment servit mais, très peu c'est insuffisant puisque aa..aa..Puisque wachqrina (ce que nous avons étudié) fi (à) l'université makrinachbzzaf (nous n'avons pas beaucoup étudié ce module !), nous avons des difficultés de comprendre certains textes juridiques et des difficultés au niveau de l'écrit*

*E : d'accord, pourquoi ce module est insuffisant ?*

*I : déjà aa..aakrina sa3a fi fi..fi la soumaine (nous avons étudié une heure pendant la soumaine) ouuu (et) le module hadha (ce module) machi (c'est pas) durant les quartes années ta3 aa..aa..machi man la première année hatakhrajna (c'est de première année jusqu'à la dernière année de notre cursus !)*

*E : d'accord !*

*I :waqila (je pense) deux ans wella (au) une année je me deviens pas vraiment, mais c'est très insuffisant !*

*E : d'accord, merci ;aaa.../ Dans le cadre de votre profession, avez-vous rencontré des situations où vous étiez dans l'obligation d'employer vos compétences en langue française ?*

*I : oui !*

*E : quelles sont ces compétences !*

*I : par exemple aaa..aa..kintriti un dossier fihiwathaikblfransi !*

*E : d'accord !*

*I :hih (donc) lazemikon 3andna des compétences (lorsque je traite un dossier contenant des documents en français,jedoit avoir des compétences) pour traduire , pour*

## **Annexes**

*aaaa..aaomanafhamwachkayntama (il faut comprendre au moins ce que dans leur contenu !)*

**E** : *d'accord !*

**I** : *kaynin(il ya) des traducteurs aa...aa..Traduisent les papiers taw3na lwathaiq taw3na (nos papiers) mais au moins ykon 3andna (nous avons) au moins nafahmowachkaynwachkayn f les dossiers (au moins, nous comprenons le contenu de ces dossiers) donc, bechnafehmolazemnitriziwchwiyaaa.aa le francais ..lazamikon 3endna raside fi les termes hadho juridiques (pour comprendre, nous devons maitriser cette langue, nous devons avoir un bagage de ces termes juridiques !*

**E** : *d'accord, s'il vous plaît vous pouvez contenu !*

**I** : *ok !*

**E** : *a quels types de compétences faites-vous appel pour y faire face ?*

*-Vos compétences à comprendre un écrit en langue française*

*- Vos compétences à comprendre quelqu'un quis'pri.. Pardon s'exprime en langue française*

*-Vos compétences à rédiger en langue française*

*-Vos compétences à vous exprimer en langue française*

**I** : *kolch (tous) les competenceshadhokemel(tous ces competences) , surtout la première et la troisième mais, très peu ,c'est très peu c'est insuffisant parcequeaa..aamadinach vraiment le bagage ta3 sah(on a pas eu vraiment un riche bagage ) et moi personnellement j'ai aaa ..Vraiment un problème à rédiger en français !*

**E** : *d'accord !*

**I** : *rana b3ed Nous sommes très loin !*

**E** : *ca veut dire le programme de terminologie c'est pauvre !*

**I** : *c'est très pauvre il n'est pas vraiment riche aa..aahakdha (comme ca !)*

**E** : *D'accord !*

**I** : *amm..amm(oui ,oui) !*

**E** : *avez-vous d'autres suggestions à fournir, servant l'élaboration de ce programme ?*

**I** : *oui !*

**E** : *quelles suggestions ?*

## **Annexes**

*I : aaa... wachnqolak (qu'est ce que je vous dis) il faut vraiment enrichisse ce module et élaborer un programme qui répond aux besoins et attentes des étudiants !*

*E : d'accord, merci madame moukrani, merci pour votre temps*

*I :blamziya (pas de quo) !*

### **Huissier de justice**

*E : Bonjour, monsieur Alaoui !*

*I : Bonjour !*

*E :aaaa...aujourd'hui je suis la aaa.. pour notre mémoire aaa...c'est une recherche qui a pour objectif de mettre au point un programme FOS français pour objectifs spécifiques qui répondrait le mieux au besoin des étudiants de science administratives et juridiques pour pouvoir s'acquitter de leur profitions futurs. Veuillez nous faire vraiment l'honneur de répondre le plus clairement à ces questions suivantes, si vous avez du temps bien sur monsieur !*

*I : oui aa... bien suraa...Madame aa... tfadhlireyh (assez vous) !*

*E : ok merci, aaa... Comment s'appelle le module français que vous avez étudié dans votre cursus universitaire ?*

*I :aaa... bohmanichhafialihlmodulhadha (je me souvient pas vraiment ce module), nsamiwh (nous l'appelons ) terminologie wabilarabiansamiwhmostalahatelkanoniya ( et en arabe nous l'appelons la terminologie juridique) !*

*E : ok, d'accord, merci / Avez-vous besoin de la langue française dans votre domaine du travail ?*

*I :aaa...oui bien sur !*

*E : ok, s'il vous plait monsieur vous pouvez me dire pourquoi ?*

*I :aaa... parce que on a des articles aa... Des textes juridiques... !*

*E : ok d'accord !*

*I :lezemntarjmohombiloughaelarabia (nous devons les traduire en arabe), on a aussi aaa... des citations à rédiger sois des citations à comparaitre sois des citations en matière civile... !*

## Annexes

*E : d'accord, merci !*

*I : quoi encor, aaa... rédiger des constats, des actes juridiques, des notifications de jugement, w zid (aussi) il ya des gens qui parlent que le français, alors je suis dans l'obligation d'exprimer en arabe...etc. !*

*E : d'accord merci, s'il vous plait monsieur, on peut continu ?*

*I : oui bien sur !*

*E : aaa.. Quels sont les types d'écrit qui circulent dans le domaine juridique et administratif ?*

*I :aaa... Ce sont aaa... généralement aaa... des écrits juridiques aaa...et administratifs !*

*E : c'est tous qu'il ya ? Des types administratifs et juridiques ?*

*I :aaa... Oui hadhamakan (c'est tous qu'il ya) !*

*E : ya pas d'autres types aaaa... spéciaux aaa...spécifiques ?*

*I : non ya pas !*

*E : ok merci, Le module que vous avez étudié durant votre cursus universitaire, a-t-il servi au développement de votre niveau en langue française et à l'enrichissement de votre vocabulaire juridique et administratif ?*

*I : ya3ni ana fi elhayat nta3i el3amaliya wllakimangolo f l'expérience nta3i aaa... (Dans le domaine de mon travail ou comme on dit à mon expérience) je veux dit vraiment pas assez !Pour moi j'ai beaucoup des difficultés surtout au niveau de l'écrit*

*E : pourquoi monsieur ?*

*I : emmm...3andi so3obat fi etarjamabachnatarjam man eloghaelarabiailaeloughaelfiransiyawella el3aks (j'ai des difficultés de la traduction de langue arabe vers la langue française ou le contraire) !*

*E : d'accord !*

*Aaa... lidhelika ana aqolo ana hadhihielmadafakirawakhastan min haythoelougha (c'est pourquoi je dis que ce module est pauvre surtout au niveau de la langue) !*

*I : d'accord !*

*I : vraiment pour moi, ce module ne m'a pas aidé dans mon domaine du travail !*

*E : d'accord, ca veut dire aaa... ce module il est vraiment pauvre ?*

*I : aaa...oui !*

## **Annexes**

*E : on peut continu aaa... l'autre section s'il veut plait ?*

*I : oui bien sur visez !*

*E : dans le cadre de votre profession, avez-vous rencontré des situations où vous étiez dans l'obligation d'employer vos compétences en langue française ?*

*I : aaa... oui !*

*E : quelles sont ces situations s'il vous plait ?*

*I :aaa... kiykoun 3endi mahdharkadhaiyjiniwahadyahdarbiloughaelfarncia (au cas où j'ai un casier judiciaire et que une personne veut faire sa déclaration en langue française, dans ce cas la je dois lui parler et exprimer en français) !*

*E : d'accord !*

*I : w zid ,ki ntala3 3ala elkanounlkharijiwella ta3 l'etrangerlazamikon 3andi salasa fi eloughaelfiransiya (aussi, quand je veux voir le droit étranger ,je dois maitriser la langue française !)*

*E : d'accord, merci, c'est tous ?*

*I : aaa... oui !*

*E : aaa... A quels types de compétences faites-vous appel pour y faire face ?*

*-Vos compétences à comprendre un écrit en langue française.*

*-Vos compétences à comprendre quelqu'un qui s'exprime en langue Française.*

*-Vos compétences à rédiger en langue française.*

*-Vos compétences à vous exprimer en langue française.*

*I : aaaa... dans mon domaine du travail la première et aaaa... la troisième compétence !*

*E : ok d'accord, pourquoi ?*

*I : aaa... parce que c'est ca que nous avons étudié à l'université !*

*E : alors vous n'avez pas utilisé l'oral dans ce module !*

*I : oui aaa... c'est pourquoi j'ai des difficultés au niveau d'exprimer à quelqu'un en langue française !*

## **Annexes**

*E : d'accord, merci. La dernière question Avez-vous d'autres suggestions à fournir, servant l'élaboration de ce programme aaa...autre mot dit est ce que vous avez une proposition concernant le contenu de programme de ce module ?*

*I :aaa...moi je suggère qu'ils devraient l'améliorer et l'élargir surtout au niveau de la langue et étudié des autres choses et pas seulement en termes juridique et de traduction !*

*E : d'accord !*

*I : aussi, il devrait également l'étudier deux fois dans la semaine et aaa...pas une fois pour leur donner de l'importance !*

*E : d'accord, merci beaucoup, merci pour votre temps !*

*I : machimochakl ,blamziya (ya pas de problème, pas de quoi !)*

## **Notaire**

*E : bon , bonjour monsieur Boulouffet ,vous avez un notaire vous êtes un notaire pardon ,bon notre travail de recherche a pour objectif de mettre au point un programme FOS qui répondrait le mieux au besoin des étudiants de science administratives et juridiques pour pouvoir s'acquitter de leur profitions futurs. Veuillez nous faire l'honneur de répondre le plus clairement à ces questions suivantes .si vous avez de temps bien sur !*

*I : bonjour, marhabasiyasem (bien venu) machimochkol(ya pas de problème) on va vous répondre !*

*E : merci, i3eychek iselmk (merci c'est très gentil) /la premiere question Comment s'appelle le module français que vous avez étudié dans votre cursus universitaire ?*

*I :aa..Ce module s'appel...terminologie elmostalahatelkanonia (terminologie) !*

*E : Voilà, ok merci /Avez-vous besoin de la langue française dans votre domaine du travail ?*

*I :aaa..C'est serte on a besoin de toutes les langues aaa..., surtout l'arabe en premier lieu, en deuxième lieu le français !*

*E : comment vous avez besoin cette langue exactement ?*

*I : pourquoi, puisque on a des textes à traduire, on a des trucs on a par exemple des procuration aa.. rédiger par les postulats algériens aa.. Ce sont des aa..aa*



## Annexes

*procurations rédiger en français, donc on 'est obligatoire de savoir le français pour qu'on puissions Sacher ces ces... contenu de ces procurations, et les traduire bien sur !*

**E :** *merci monsieur on va continu /Quels sont les types d'écrit qui circulent dans le domaine juridique et administratif ?*

**I :** *les types d'écrits aaa..aa généralement aa..aa sont des types juridiques aa..a on a par exemple des enceins actes rédiger durant aa..aa la durée de colonialisme c'est des actes qui sont rédigé en français donc on 'est obligatoire de connaitre le contenu de ces textes aa..aa et de les traduire en arabe pour aa..aa. faire un dépôt au niveau da laaaa.. Conservation et au niveau aa. Des aaa .. Des impôts !*

**E :** *ok merci, la quatrième question /Le module de terminologie que vous avez étudié durant votre cursus universitaire, a-t-il servi au développement de votre niveau en langue française et à l'enrichissement de votre vocabulaire juridique et administratif ?*

**I :** *aa ..aa .c'est sert le module il est très intéressant puisque il s'agit de la traduction de la langue arabe vers la langue française aaa..aa on trouve durant notre vie quotidienne ... !*

**E :** *ok / Dans le cadre de votre profession, avez-vous rencontré des situations où vous étiez dans l'obligation d'employer vos compétences en langue française ?*

**I :** *oui ca nous arrive aaa... à s'exprimer en langue française avec surtout surtoutaa.a .. des algériens qui vivent en France aaa.. Qui ramènent des documents écrite en français on 'est obliger de répondre à leurs besoins. Achonitandhaghan(quoi d'autre assi) aaa.. dis fois on doit communiqueraaa.. les autres communautés qui sont en français aa..aa... et qui ont des situations en Algérie ils veulent des enrichissements aa..aa.. sur leurs projets donc aaa..aapn doit s'exprimer tous aaa ..En français !*

**E :** *D'accord merci, on peut continu s'il vous plait ?*

**I :** *bien sur ih (oui) !*

**E :** *ok merci !*

**E :** *a quels types de compétences faites-vous appel pour y faire face ?*

*- Vos compétences à comprendre un écrit en langue française( pourquoi ?)*

*- Vos compétences à comprendre quelqu'un quis'pri.. Pardon s'exprime en langue française (pourquoi ?)*

## Annexes

*- Vos compétences à rédiger en langue française (pourquoi ?)*

*- Vos compétences à vous exprimer en langue française (pourquoi ?)*

*I : il faut aaa.. Avoir des compétences de tous ca !*

*E : expliquez-moi s'il vous plait !*

*I : puisque vous trouvez dans des situations différentes dis fois vous êtes obliger de répondre par écrite, dis fois vous êtes obliger de s'exprimer avec aa. Des gents, dis fois vous êtes aa.. obliger de traduire de traduire aaa.. Des textes donc toutes ces compétences sont exigeantes à notre niveau !*

*E : est ce que le module de terminologie a vraiment serve aa... serve t'il à ces compétences malaaa..aa... kiaa..aa..choghrichilpointanidhiskhadmam les competences aya mera (est ce que si riche ou vous pouvez utiliser toutes ces compétences !)*

*I :aa..generalement dans aa..a.. des cas ya pas aa.aa..mais, aaa.. Dis fois on 'est obliger de chercher !*

*E : d'accord !*

*E :aaa..aa...soit on utilise aa.. des bordasses, on utilise aa..L'internet ainsi de suite*

*I : ca veut dire le module terminologie que vous avez étudié n'a pas riche au point que vous avez aaa... !*

*I : il n'est pas vraiment aaa.. très s'atisfisant puisque on a aaa..aaa ..moi je suis aaa..aaa.. j'ai refus aa...aa... le master donc, on a des modules en français aa..aa en première année en deuxième année mater et on a même des module en englaisetttaaaa... sa fait plaisir !*

*E : d'accord, bon, la dernière question pardon l'avant dernière Avez-vous d'autres suggestions à fournir, servant l'élaboration de ce programme ?, les autres suggestions par exemple aaa...aaa..une proposition aa..aa.. D'un nouveau programme par aport ou module terminologie !*

*I :aaa..aa.. c'est bonne de aaa..savoir d'autre langue surtout surtout l'anglais aa..aa.. donc c'est une langue aa..aa.. vivante donc aa..aa.moi je propose d'utiliser cette langue aaa ..à l'université et dis la première année aaa..Ce n'est pas ou master deux !*

## **Annexes**

*E :ga (dans) le module terminologie exacte aaa..mala thas3it les propositions n lprogramme (est ce que vous avez des propositions de programme) par exemple aaa...aaaaprtachotakram g l'université (a part ce que vous avez étudié dans l'université) ,turachakinaaaa..aa..madem tas3it aaa...aaa l'expérience g domaine part a port aaailmodule terminologie mala tas3it un autre programme serve vraiment ildomaine professionnel appart achokran g l'université (bien sur, vous avez de l'expérience dans votre domaine alors, est ce que vous avez un autre programme serve vraiment à votre domaine professionnel appart ce que vous avez étudié à l'université.), puisque bien sur achotakram g l'université iiii..aa..machi riche ilpointanidiskhadmamkolchdaha g ldomaine (ce que vous avez étudié à l'université n'est pas riche ou point dans laquelle vous utilisez tous dans le domaine !)*

*I :aaa..acho(quoi) dles propositions il faut pas ikiman g terminologie elmostalahat(il faut pas rester dans la terminologie !)*

*E : voilà !*

*I : il faut élargir aaa..ilak (il faut) la traduction des textes complets et ne pas aaa..Aa...Mot à mot pour un bon bagage !*

*E : merci, monsieur, merci pour votre temps !*

*I : pas de quoi, nchllah bonne chance !*

### **Un juriste**

*E : bonjour monsieur !*

*I : bonjour marhababik (bien venu) !*

*E : merci, aujourd'hui je suis là pour la recherche de mon mémoire qui a pour objectif de mettre au point un programme FOS qui répondrait le mieux au besoin des étudiants de science administratives et juridiques pour pouvoir s'acquitter de leur profitions futurs. Veuillez nous faire l'honneur de répondre le plus clairement à ces questions suivantes .si vous avez de temps bien sur !*

*I :aaa...oui bien sur !*

*E : la première question Comment s'appelle le module français que vous avez étudié dans votre cursus universitaire ?*

*I :aaa... ce module terminologie elmostalahatelkanoniya(terminologie juridique) !*

## **Annexes**

*E : d'accord / Avez-vous besoin de la langue française dans votre domaine du travail ?*

*I : oui bien sur la langue française est indispensable dans tous les domaines !*

*E : d'accord, s'il vous plait monsieur aaa... comment utilisez vous cette langue et pourquoi ?*

*I :aaa...nous avons besoin de cette langue pour plusieurs choses aaa...par exemple aaa...pour suivre les réclamations des clients, rédiger les projets de contrats,aaa...pour prise de décision en expliquant les risques encourus et en préparant des constat !*

*E : d'accord !*

*I : quoi encoraaa...étudier les divers dossiers ...etc. !*

*E : d'accord / Quels sont les types d'écrit qui circulent dans le domaine juridique et administratif ?*

*I :aaa...ce sont des écrits juridiques et administratifs wakhlas(c'est tous) !*

*E : s'il vous plait vous pouvez continu ?*

*I : oui vaisez !*

*E : merci, Le module que vous avez étudié durant votre cursus universitaire, a-t-il servi au développement de votre niveau en langue française et à l'enrichissement de votre vocabulaire juridique et administratif ?*

*I : aaa... oui, oui bien sur mais il faut mieux chercher et mieux approfondir parce que vraiment c'est insuffisant !*

*E : pourquoi ?*

*I : aaa...ce module ne répond pas aux besoins que nous utilisons dans notre domaine du travail w zidlaysaghaniybimafihelkifayalikay na3tamida 3alayhi miabilmia (en outre , il n'est pas assez riche vraiment...par a port à notre domaine !*

*E : d'accord / Dans le cadre de votre profession, avez-vous rencontré des situations où vous étiez dans l'obligation d'employer vos compétences en langue française ?*

*I : aaa...oui !*

*E : quelles sont situations ? S'il vous plait !*

*I :aaa... exprimer les avis sur des questions juridiques, aaa.... La communication avec des avocats étrangers...etc. !*

## **Annexes**

*E : on peut continu ?*

*I : oui, bien sur !*

*E : a quels types de compétences faites-vous appel pour y faire face ?*

*-Vos compétences à comprendre un écrit en langue française.*

*- Vos compétences à comprendre quelqu'un qui s'exprime en langue Française.*

*-Vos compétences à rédiger en langue française.*

*- Vos compétences à vous exprimer en langue français*

*I :aaa...en vérité lazamlwahadyatkankamalhadoaaa... les competences (il faut maitriser toutes ces compétences) surtout aaa... les deux relatives à l'écrit !*

*E : d'accord, merci !*

*I : ya pas de souci !*

*E : la dernière question / Avez-vous d'autres suggestions à fournir, servant l'élaboration de ce programme ?*

*I : aaa...évaluer le programme de ce module parce que le juriste ou un avocat ou un notaire pour prendre en charge des dossiers de plus en plus important ,aaa...et pour devenir un directeur juridique ,il doit maitriser parfaitement la langue française !*

*E : d'accord, merci monsieur, merci beaucoup !*

*I :blamziyanchllahrabiiwafkak (pas de quoi bonne chance) !*

*E : merci bien !*

### ***L'administrateur***

*E : bonjour madame !*

*I : bonjour !*

*E :aaa...bon je suis étudiante master deux en langue française ,j'ai une recherche de mémoire qui a pour objectif de mettre au point un programme FOS aaa...qui répondrait le mieux au besoin des étudiants de science administratives et juridiques pour pouvoir s'acquitter de leur profitions futurs. Veuillez nous faire l'honneur de répondre le plus clairement à ces questions suivantes .si vous avez de temps bien sur !*

*I : nchallhnekdarnjawbek (nchallah je peux vous répondre) !*

## **Annexes**

*E : Inchallah, merci. Alors, la première question / Comment s'appelle le module français que vous avez étudié dans votre cursus universitaire ?*

*I : aaa...le module s'appelle terminologie !*

*E : d'accord, /Avez-vous besoin de la langue française dans votre domaine de travail ?*

*I : oui bien sûr !*

*E : pourquoi ?*

*I : pourquoi aaa... pour la communication entre les administrateurs publics, rédiger et comprendre des correspondances administratives courrier, la communication du groupe, pour aaa...etc. !*

*E : d'accord, on peut continuer ?*

*I : oui bien sûr !*

*E : quels sont les types d'écrit qui s'écrivent dans le domaine juridique et administratif ?*

*I : notes, correspondances, aaa... rapports, compte rendu, aaa... décision, le courrier*

*E : d'accord, Le module que vous avez étudié durant votre cursus universitaire, a-t-il servi au développement de votre niveau en langue française et à l'enrichissement de votre vocabulaire juridique et administratif ?*

*I : ammm... pas vraiment !*

*E : pourquoi ?*

*I : aaa...parce que la compétence durable juridique et administratif besoin vraiment une parfaite maîtrise de la langue française aaa... malheureusement aaa...ce module que nous avons étudié dans notre cursus universitaire c'est très peu !*

*E : d'accord, la quatrième question / Dans le cadre de votre profession, avez-vous rencontré des situations où vous étiez dans l'obligation d'employer vos compétences en langue française ?*

*I : aaa...oui !*

*E : aaa... vous pouvez m'expliquer quelles sont ces situations s'il vous plaît ?*

*I : oui aaa...par exemple aaa...la communication avec un groupe ou une entreprise étrangère...etc. !*

*E : d'accord, s'il vous plaît on peut continuer ?*

## **Annexes**

**I** : oui !

**E** :aaa... A quels types de compétences faites-vous appel pour y faire face ?

- aaa... Vos compétences à comprendre un écrit en langue française.
- Vos compétences à comprendre quelqu'un qui s'exprime en langue Française.
- Vos compétences à rédiger en langue française.
- Vos compétences à vous exprimer en langue française.

**I** :aaa...je pense la première et la troisième compétence, mais généralement dans l'administration de la justice on utilise l'oral !

**E** : d'accord la dernière question !

**I** : oui !

**E** :aaa... Avez-vous d'autres suggestions à fournir, servant l'élaboration de ce programme ?

**I** :                   aaa...les                    suggestions                    aaa...                    ana  
naktarahyakrawaloughana f souhamachibarkelmostalahatelkanonialakhtrachhadhamay  
lbichihtiyajatna fi el3amal nta3na !

**E** :amm ...d'accord !

**I** : (moi je propose d'étudier la langue elle même pas seulement les termes juridiques puisque cela ne répond pas à nos besoins dans notre domaine de travail) !

**E** : d'accord, merci monsieur, merci pour votre temps !

**I** : pas de problème, aaa...je vous souhaite bonne chance !

**E** : merci c'est très gentil de ta part !

### ***L'entretien avec les enseignants de département droit***

**E** : bonjour, monsieur !

**I** : bonjour !

**E** :aaa... je suis étudiante master deux en langue française ,j'ai une recherche de mémoire qui a pour objectif de mettre au point un programme FOS qui répondrait le mieux au besoin des étudiants de science administratives et juridiques pour pouvoir s'acquitter de leur profitions futurs. Veuillez nous faire l'honneur de répondre le plus clairement à ces questions suivantes .si vous avez de temps bien sur !

## Annexes

*I : oui bien sur !*

*E : merci,aaa... la première question aaa... Parlez nous de votre module de français que vous enseignez actuellement dans votre département droit ?*

*I : actuellement aaa... je dispense un cours de terminologie juridique (français juridique) aux étudiants de première année (enseignement de base). !*

*L'objectif de ce cours aaa.. Est de familiariser les nouveaux étudiants aux termes français qui sont utilisés dans les différents documents qu'ils auront à manipuler (cours, ouvrages, etc.). !*

*E : merci !*

*I : pas de quoi !*

*E : quel est vraiment le contenu de votre programme de cours ?*

*I :a vrai dire aaa...il n'y a pas de programme précis pour enseigner la terminologie juridique aaa... On adapte le cours en fonction des étudiants auxquels il est destiné aaa... Pour les premières années par exemple aaa..., comme ils découvrent le Droit pour la première fois aaa..., on essaie de leur inculquer la terminologie relative aux matières de première année (principalement l'introduction au droit). !*

*E :emmm, d'accord, aaaa...on peut continu s'il vous plait ?*

*I : oui, bien sur !*

*E : ok, merci. Dans le cadre enseignement-apprentissage de votre module, quel type de français utilisez-vous ?*

*I :aaa...Au niveau de première année aaa..., on utilise le français général pour que l'étudiant comprenne de quoi lui parle-t-on aaa..., on utilise généralement le français général !*

*E : d'accord, la quatrième question/ Pensez-vous que ce module a un rôle dans la carrière future des étudiants de votre département ?*

*I :aaa... sincèrement Pas assez !*

*E : pourquoi ? S'il vous plait !*

*I :aaa...Il serait présomptueux d'affirmer aaa... que les quelques termes juridiques appris lors de la première année Droit aaa... puissent jouer un rôle dans la future carrière de l'étudiant aaa... Néanmoins, les termes appris serviront sans aucun doute dans la suite du cursus de l'étudiant. !*



## **Annexes**

*E : d'accord !*

*I : oui c'est la vérité !*

*E : d'accord,/ Avez-vous expliqué les situations où les étudiants étaient dans l'obligation d'employer leurs compétences en langue française ?*

*I :aaa... non !*

*E : pour quoi ?*

*I :aaa... au niveau de la première année aaa..., l'étudiant n'est pas sollicité pour faire des recherches en langue française !*

*E : d'accord,/ Le contenu du module que vous enseignez a-t-il servi au développement du niveau de ces étudiants en langue française ?*

*I : non !*

*E : vous pouvez me dire pourquoi monsieur ?*

*I :aaa.. Parce que le niveau des étudiants en français est tellement bas, pour ne pas dire nul, aaa... qu'ils ont du mal à suivre et à comprendre si bien que je suis obligé aaa... de traduire en langue arabe.aaa... Donc, si l'étudiant aaa... a un niveau correct en français, aaa... le cours de terminologie ne peut qu'améliorer son niveau !*

*E : d'accord, la dernière question / Vous voulez développer quelles habilités ou facultés en cette langue pour vos étudiants ?*

*I :aaa... Compréhension écrite !*

*E : d'accord !*

*I :aaa...Il s'agit d'abord aaa... d'apprendre à l'étudiant comment s'écrivent les mots juridiques aaa ... expliquer la racine du mot et ses différentes utilisations possibles !*

*E : d'accord, et pour la compréhension orale ?*

*I : aaa... la Compréhension orale aaa..., Il s'agit d'encourager l'étudiant aaaa... à s'exprimer en français, même s'il commet des erreurs aaa..., et de le corriger afin de lui permettre d'améliorer son niveau d'expression orale !*

*E : d'accord, merci bien monsieur !*

*I : pas de quoi, si vous avez d'autres questions ya pas de problème !*

*E : merci beaucoup, c'est très gentil !*

## Annexes

*E: bonjour, madame !*

*I:sabahelkhir (bonjour)!*

*E : s'il vous plait madame je veux faire avec vous un entretien concernant le module terminologie que vous enseignez actuellement ou département droit, si vous avez du temps bien sur !*

*I : oui nchallah !*

*E : d'accord, merci !*

*I : oui vaisez !*

*E : je suis une étudiante master deux en langue française ,j'ai une recherche de mémoire qui a pour objectif de mettre au point un programme FOS qui répondrait le mieux au besoin des étudiants de science administratives et juridiques aaa... pour pouvoir s'acquitter de leur profits futurs. Veuillez nous faire l'honneur de répondre le plus clairement à ces questions suivantes !*

*I : d'accord nchallah !*

*E : la première question aaa..., Parlez nous de votre module de français que vous enseignez actuellement dans votre département droit ?*

*I :aaaa... j'enseigne un cours de terminologie juridique aaa... qui aide les étudiants de première année dans aaa... des divers domaine et situations !*

*E : d'accord, la deuxième question, Quel est vraiment le contenu de votre programme de cours ?*

*I :aaahh...baaa... franchement ya pas un programme spéciale destiné pour les étudiants, voilà !*

*E : vous enseignez quoi, alors ?*

*I :aaaa...nous essayons de les amener à mémoriser, aaaa...comprendre et traduire les termes juridiques aaa...etc. !*

*E : d'accord, merci, on peut continuer ?*

*I :ouibien sur !*

*E : merci, aaa... Dans le cadre enseignement-apprentissage de votre module, quel type de français utilisez-vous ?*

## **Annexes**

*I :aaa... on utilise généralement le français général !*

*E : d'accord, la quatrième question/ Pensez-vous que ce module a un rôle dans la carrière future des étudiants de votre département ?*

*I :aaa... je vous dis la vérité un peu !*

*E : vous pouvez m'expliquer pour quoi ?*

*I :aaa...parce que aaa...comme je vous l'ai expliqué aaa... j'enseigne que les termes juridiques aaa... et ce n'est pas une grande chose par apport à la carrière futur de ces étudiants ou aaa.... Par apport à leur domaine professionnel !*

*E : d'accord, aaa... Avez-vous expliqué les situations où les étudiants étaient dans l'obligation d'employer leurs compétences en langue française ?*

*I : non !*

*E : s'il vous plait pourquoi ?*

*I :aaa.... Parce que aaaa... c'est beaucoup par apport ou ce que nous enseignons aaa... cela besoin des recherche aaa... peut être un autre programme !*

*E : d'accord / Le contenu du module que vous enseignez a-t-il servi au développement du niveau de ces étudiants en langue française ?*

*I : aaa...non !*

*E : d'accord, pourquoi ?*

*I :aaa... à l'origine les étudiants ont des difficultés au niveau de la langue française aaa... alors ce module s'insère à rien !*

*E : d'accord, on peut continu s'il vous plait madame ?*

*I : oui bien sur !*

*E : vous voulez développer quelles habilités ou facultés en cette langue pour vos étudiants ?*

*I :aaa... la compréhension écrite et la production écrite aaa.... Aussi la compréhension orale !*

*E : d'accord, merci beaucoup madame !*

# Résumé

## Résumé

L'utilisation sociale courante et quotidienne du français lui procure un rôle primordial dans l'enseignement.

En effet, la langue française est indissociable de tous les domaines, en particulier pour les spécialistes et les chercheurs, en raison de sa capacité à répondre aux besoins académiques et professionnels.

Notre travail s'inscrit dans la didactique du FOS « français sur objectifs spécifiques » qui vise un enseignement spécifique du français.

Nous nous sommes intéressées aux étudiants de première année en droit et science et juridique administratif à l'université de Bejaia Abderrahmane Mira.

Nous avons fait un entretien avec les professionnels de domaine administratif et juridique, un entretien destiné aux enseignants de département droit. Dans notre recherche, nous tentons de déceler les besoins des étudiants qui sont en « droit et science administratif et juridique » à l'université de Bejaia durant l'année universitaire (2018-2019) et d'autre part, nous nous permettons de proposer un ensemble d'activités qui pourraient répondre à leur besoins et attentes vis-à-vis cette langue.

Les mots clés : le français juridique, l'analyse des besoins, le FOS, le FLE, le FS.

### الملخص:

الاستخدام اليومي للغة الفرنسية يعطيها دورا أساسيا في التدريس في الواقع اللغة الفرنسية لا يمكن الاستغناء عنها في جميع الميادين، وخاصة المختصين والباحثين وهذا لمدى استطاعتها للاستجابة للحاجيات والمتطلبات الأكاديمية والمهنية. عملنا جزء من تربيوات اللغة الفرنسية حول أهداف محددة، والتي تهدف إلى تدريس محدد للغة الفرنسية. كنا مهتمين بطلاب السنة أولى حقوق في جامعة بجاية، عبد الرحمان ميرة. أجرينا مقابلة مع المختصين في مجال الحقوق والقانون، ومقابلة مع أساتذة الحقوق. في بحثنا نحاول اكتشاف حاجيات طلاب السنة الأولى حقوق، في جامعة بجاية عبد الرحمان ميرة للسنة الدراسية الجارية، ومن جهة أخرى نسمح لأنفسنا باقتراح مجموعة من الأنشطة التي يمكن أن تلبى احتياجاتهم وتوقعاتهم إزاء هذه اللغة.

### Summary:

The always and every day social use of French gives it a primary role in teaching.

Indeed the French language is inseparable from all areas especially for specialists and researchers .Because of its ability to meet academic and professional needs.

Our work is part of the French FOS didactics on specific teaching of French.

We were interested in students of law and science and administrative law at the University of Bejaia AbdErrahmane Mira

We did as interview with the professionals of administrative and legal field, an interview for the teachers.

Of department right, in our research, we try to identify the needs of students who are in “law and administrative and legal science”.

At the university of Bejaia during the academic year (2018/2019) and secondly, we allow ourselves to propose a set of activities that could meet their needs and expectations regarding this language.